

Thourotte

Bulletin municipal d'informations • édition 2019

Bilan 2014-2018



AU RYTHME DE VOS BESOINS

Santé · Prévoyance · Prévention



1 **Vraie
mutuelle**

2 **Prévention
et services**

3 **Avantages
bien-être**

LA MUTUELLE FAMILIALE THOUROTTE
1, rue de Vogüë

03 44 76 61 32

www.mutuelle-familiale.fr

Édito

Le bulletin municipal que vous avez entre les mains dresse le bilan de notre action au cours de ce mandat, qui a débuté en 2014 et qui s'achèvera en 2020. En cinq ans, notre ville a connu de profondes évolutions. Nous nous sommes efforcés de préparer son avenir, d'en faire une cité moderne, regardée et enviée.

Le premier défi relevé aura concerné l'activité économique et l'emploi. Nous aurions pu nous contenter de vivre sur les acquis d'implantations industrielles existantes. À l'inverse, nous avons voulu créer les conditions d'attirer les investisseurs et de nouvelles entreprises. C'est ainsi que nous avons développé la Z.A.C. (Zone d'Aménagement Concerté) du Gros Grelot, qui aujourd'hui accueille environ 600 emplois de commerce et de services. Cette zone va se prolonger vers Longueil-Annel, grâce au projet de Z.A.C. des Deux Vallées.

Le deuxième défi aura visé à améliorer notre cadre de vie, son environnement, à rendre notre commune plus accueillante, plus attractive. À la Z.A.C. se sont ajoutées des voies de contournement pour la desservir et rendre le trafic routier plus fluide et plus sûr. La déviation de la R.D. 932 nous a permis de réaliser la Promenade de la 32 : notre ville n'est plus coupée en deux. Le quartier Mendès-France n'est plus isolé : ses habitants peuvent aujourd'hui rejoindre le centre de Thourotte en toute sécurité. De plus, nous achèverons, cette année, la rénovation du quartier Jean Jaurès. À ce chapitre, il convient d'évoquer les efforts déployés pour le fleurissement de nos espaces et l'exemplarité de Thourotte sur le respect de l'environnement.

Le troisième défi aura consisté à conforter les nombreux services rendus à la population et à améliorer nos équipements publics. Sur ce plan, si notre ville compte un peu plus de 4700 habitants, elle offre les services et les infrastructures d'une cité de 15 000 résidents. Ainsi, la population du territoire peut pratiquer à Thourotte une diversité d'activités sportives et culturelles.

Le tableau ne serait pas complet si je n'évoquais pas notre Espace Angèle Fontaine. Par l'éventail de ses activités sociales et familiales, il a pour vocation de s'adresser à tous nos concitoyens. Chacun peut y trouver une raison d'en faire son espace.

Je vous laisse donc découvrir ce bilan au fil des pages. Il nous donne des raisons d'être fiers de notre ville.

Patrice Carvalho

Maire de Thourotte, président de la C.C.2.V.



Hôtel de ville
C.S. 60069
60777 Thourotte cedex
Tél : 03 44 90 61 00
Fax : 03 44 76 51 23

Courriel : mairie@thourotte.fr

Site Internet :
www.thourotte.fr

Directeur de la publication :
Patrice CARVALHO

Co-directeur de la publication :
Didier VERVEL

Réalisation :
Service Communication
Jacques DESMOULIN
Damien FRUGIER

Impression :
Imprimerie de Compiègne (60)
Tél : 03 44 30 51 00



Tirage :
3000 exemplaires

Sommaire



- Votre Conseil Municipal pages 4 et 5
- Commissions page 6



- Économie pages 8 et 9
- Travaux et urbanisme pages 10 à 13
- Culture pages 14 et 15
- Événements pages 16 et 17
- Sport page 18



- Plan de la ville pages 20 à 22
- Jeunesse / Éducation page 24
- Action sociale et familiale pages 25 et 26
- Ça se passera demain pages 27 à 29



- État civil 2018 page 30
- Votre quotidien pages 32 à 38

Votre maire et ses adjoints



Patrice CARVALHO
Maire

Président de la C.C.2.V.



Jacky IODICE
1^{er} adjoint

chargé des Travaux et
des Services généraux
à la population



Francis PILORGE
2^{ème} adjoint

chargé des Sports
et de la Sécurité



Corinne DAUMAS
3^{ème} adjoint

chargée des
Affaires sociales et
des Affaires culturelles



Marie-Pierre GRANDJEAN
4^{ème} adjoint

chargée des
Fêtes et des
Cérémonies



Didier VERVEL
5^{ème} adjoint

chargé de la
Communication



Dominique CESHINI
6^{ème} adjoint

chargé de l'Urbanisme



Catherine ARDUIN
7^{ème} adjoint

chargée de la Jeunesse
et des Affaires scolaires



Laure FOURÉ
8^{ème} adjoint

chargée des
Seniors

Vos conseillers municipaux



Claudine BOULEFROY
Déléguée aux Relations
Ville / Jumelages



Henri MARCHE
Délégué aux
Manifestations officielles



**Martine
CABRERA**



**Joël
PIAR**



**Mauricette
BERNARD**



**Laurent
TOULEMONDE**



**Jessica
NOWAK**



**Michaël
SELLIER**



**Isabelle
LIMA**



**Thibault
DAMERY**



**Valérie
FONTAINE**



**Daniel
DENIZART**



**Valérie
DECONINQUE**



**Patrick
IBRAN**



**Claire
LOUVET**



**Bruno
BILLIA**



**Dany
SERE**



**José
RIVAS**

Sur rendez-vous

Pour rencontrer M. le Maire, contactez son assistante administrative, M^{me} Clarisse LEBŒUF, au 03 44 90 61 07.

Pour prendre rendez-vous avec un adjoint ou un conseiller, il suffit de contacter la mairie de Thourotte au 03 44 90 61 00, aux horaires d'ouverture habituels, à savoir : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, puis de 13h30 à 17h (18h15 le mardi).

L'action par la concertation

Le Maire, M. Patrice CARVALHO, est président de droit de toutes les commissions.

Commission des Finances

Vice-Président :
M. Jacky IODICE

M. Francis PILORGE
Mme Corinne DAUMAS
Mme Marie-Pierre GRANDJEAN
M. Didier VERVEL
M. Dominique CESCINI
Mme Catherine ARDUIN
Mme Laure FOURÉ
Mme Claudine BOULEFROY
M. Henri MARCHE
Mme Martine CABRERA
M. Daniel DENIZART

Commission des Travaux

Vice-Président :
M. Jacky IODICE

M. Francis PILORGE
M. Didier VERVEL
M. Dominique CESCINI
Mme Claudine BOULEFROY
M. Joël PIAR
M. Michaël SELLIER
Mme Valérie FONTAINE
M. Patrick IBRAN
M. Bruno BILLIA
M. José RIVAS
Membres extérieurs :
M. Bernard JESPIERRE
M. Luc MEUNIER

Commission Urbanisme et Accessibilité

Vice-Président :
M. Dominique CESCINI

M. Jacky IODICE
M. Francis PILORGE
Mme Claudine BOULEFROY
Mme Martine CABRERA
M. Laurent TOULEMONDE
Mme Jessica NOWAK
M. Michaël SELLIER
M. Thibault DAMERY
Mme Valérie FONTAINE
M. Daniel DENIZART
M. Patrick IBRAN
M. Bruno BILLIA
Membres extérieurs :
Mme Chantal BOYENVAL
M. Luc MEUNIER

Commission des Affaires scolaires

Vice-Présidente :
Mme Catherine ARDUIN

Mme Corinne DAUMAS
Mme Claudine BOULEFROY
M. Thibault DAMERY
Mme Valérie FONTAINE
M. Daniel DENIZART
Membres extérieur :
Mme Françoise BRÉHAMET

Commission Vie associative

Vice-Président :
M. Jacky IODICE

M. Francis PILORGE
Mme Corinne DAUMAS
Mme Marie-Pierre GRANDJEAN
Mme Catherine ARDUIN
Mme Laure FOURÉ
Mme Claudine BOULEFROY

Commission des Sports

Vice-Président :
M. Francis PILORGE

M. Jacky IODICE
M. Didier VERVEL
M. Dominique CESCINI
M. Joël PIAR
Mme Jessica NOWAK
M. Michaël SELLIER
M. Patrick IBRAN
Mme Claire LOUVET
Membres extérieurs :
M. Olivier FOURÉ
M. Jean-Claude PILORGE

Commission Fêtes et cérémonies et Jumelage

Vice-Présidentes :
Mme Marie-Pierre GRANDJEAN
Mme Claudine BOULEFROY

Mme Corinne DAUMAS
M. Didier VERVEL
Mme Laure FOURÉ
Mme Martine CABRERA
M. Joël PIAR
Mme Mauricette BERNARD
M. Laurent TOULEMONDE
Mme Jessica NOWAK
Mme Claire LOUVET
Mme Dany SERE

Commission des Affaires culturelles

Vice-Présidente :
Mme Corinne DAUMAS

Mme Marie-Pierre GRANDJEAN
Mme Catherine ARDUIN
Mme Laure FOURÉ
Mme Claudine BOULEFROY
Mme Martine CABRERA
M. Laurent TOULEMONDE
Mme Valérie FONTAINE
M. Daniel DENIZART
Mme Dany SERE

Commission Communication - Information

Vice-Président :
M. Didier VERVEL

Mme Corinne DAUMAS
Mme Catherine ARDUIN
Mme Claudine BOULEFROY
M. Henri MARCHE
Mme Martine CABRERA
Mme Mauricette BERNARD
Mme Valérie FONTAINE
M. José RIVAS
Membres extérieurs :
M. Michel BOUVIGNIES
Mme Chantal BOYENVAL
Mme Françoise BRÉHAMET
M. Olivier FOURÉ
M. Paul JOYEZ

Commission de Contrôle des listes électorales

M. Daniel DENIZART
M. Alain TÉNART
Un délégué du Tribunal de Grande Instance est en cours de recrutement.

Commission Intergénérationnelle et Sociale

Vice-Présidentes :
Mme Corinne DAUMAS
Mme Catherine ARDUIN
Mme Laure FOURÉ

M. Francis PILORGE
Mme Claudine BOULEFROY
M. Henri MARCHE
Mme Martine CABRERA
M. Joël PIAR
Mme Mauricette BERNARD
Mme Isabelle LIMA
M. Thibault DAMERY
Mme Valérie DECONINQUE
M. Patrick IBRAN
Mme Claire LOUVET
Mme Dany SERE
Membres extérieurs :
Mme Françoise BRÉHAMET
Mme Arlette ROEDER

Commission d'Appels d'offres

Représentant de M. le Maire :
M. Jacky IODICE

Délégués titulaires :

M. Didier VERVEL
M. Henri MARCHE
M. Daniel DENIZART
Mme Valérie FONTAINE
Mme Dany SERE

Délégués suppléants :

M. Dominique CESCINI
Mme Martine CABRERA
Mme Claudine BOULEFROY
M. Thibault DAMERY
M. Bruno BILLIA

Commission des Impôts directs

Vice-Président :
M. Jacky IODICE

Délégués titulaires :

M. Francis PILORGE
Mme Corinne DAUMAS
M. Didier VERVEL
M. Dominique CESCINI
Mme Catherine ARDUIN
Mme Laure FOURÉ
M. Henri MARCHE
Membre extérieur titulaire :
M. Pierre-Marie VAST
Délégués suppléants :
Mme Mauricette BERNARD
Mme Jessica NOWAK
Mme Isabelle LIMA
M. Patrick IBRAN
M. Bruno BILLIA
Mme Dany SERE
M. José RIVAS
Membre extérieur suppléant :
M. Jean-Marie ARNAUD

C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

Vice-Présidente :
Mme Corinne DAUMAS

M. Henri MARCHE
M. Laurent TOULEMONDE
M. Thibault DAMERY
Mme Valérie FONTAINE
Mme Valérie DECONINQUE
Mme Dany SERE
Membres extérieurs :
Mme Françoise BRÉHAMET
Mme Christiane CAMBOT
M. Gérard DEMANESSE
Mme Denise GIBERT
Mme Françoise LERICHE
Mme Mauricette PICHÈRE

C.C.2.V. (Communauté de Communes des Deux Vallées)

Conseillers communautaires :

M. Patrice CARVALHO
M. Jacky IODICE
M. Francis PILORGE
Mme Corinne DAUMAS
Mme Marie-Pierre GRANDJEAN
M. Dominique CESCINI
Mme Laure FOURÉ
Mme Claudine BOULEFROY

Orchestre d'Harmonie de Thourotte

Représentantes de la municipalité :

Mme Corinne DAUMAS
Mme Isabelle LIMA

S.E.Z.E.O. (Syndicat des Énergies des Zones Est de l'Oise)

Vice-Président :
M. Patrice CARVALHO

Délégué titulaire :
M. Didier VERVEL

S.I.V.O.M. (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) Thourotte / Longueil-Annel : gestion de l'eau

Président :
M. Jacky IODICE

Délégués titulaires :

M. Patrice CARVALHO
M. Francis PILORGE
M. Dominique CESCINI
M. Daniel DENIZART

Délégués suppléants :

Mme Corinne DAUMAS
Mme Valérie FONTAINE
M. Bruno BILLIA

Représentantes de la municipalité aux conseils d'écoles et au conseil d'administration du collège Clotaire Baujoui

Mme Catherine ARDUIN
Mme Claudine BOULEFROY

Représentants de la municipalité au conseil d'administration du Jardin des Deux Vallées

M. Jacky IODICE
M. Francis PILORGE



*les nouveaux
commerçants*

SUPER Thowrotte



LES HORAIRES

DU LUNDI AU JEUDI de 8h30 à 19h30
VENDREDI ET SAMEDI de 8h30 à 20h
LE DIMANCHE de 9h00 à 12h30

LES SERVICES



Station U



Gaz



Recyclage



Photocopier



Développement
photos



Photos
d'identité



Distributeur
de billets



Station de lavage
véhicule

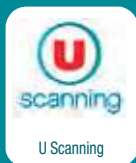


location

U Location



U drive



scanning

U Scanning



BILLETTERIE
SPECTACLES

Billetterie



CULTURE.fr

U Culture



Presse



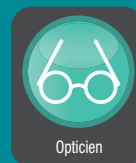
Coiffeur



Fleuriste



Pressing



Opticien

LA GALERIE

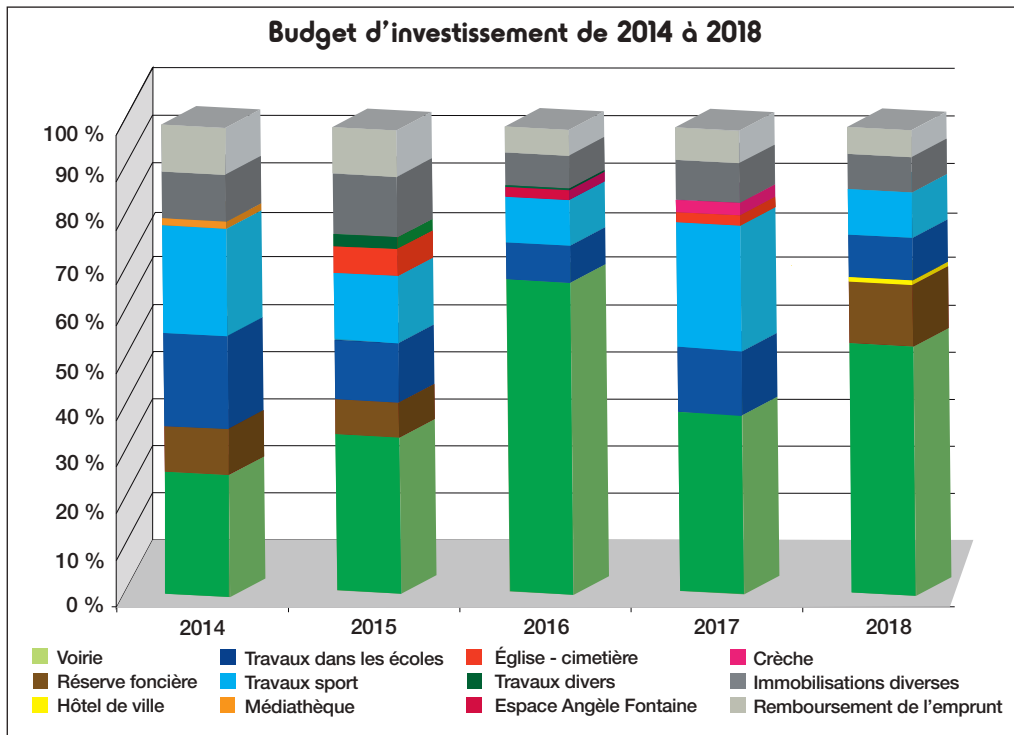
À BIENTÔT
DANS VOTRE

SUPER 

Tél. : 03 44 30 44 80

Toujours répondre aux malgré une baisse

Les sommes indiquées sur cette double-page sont T.T.C.

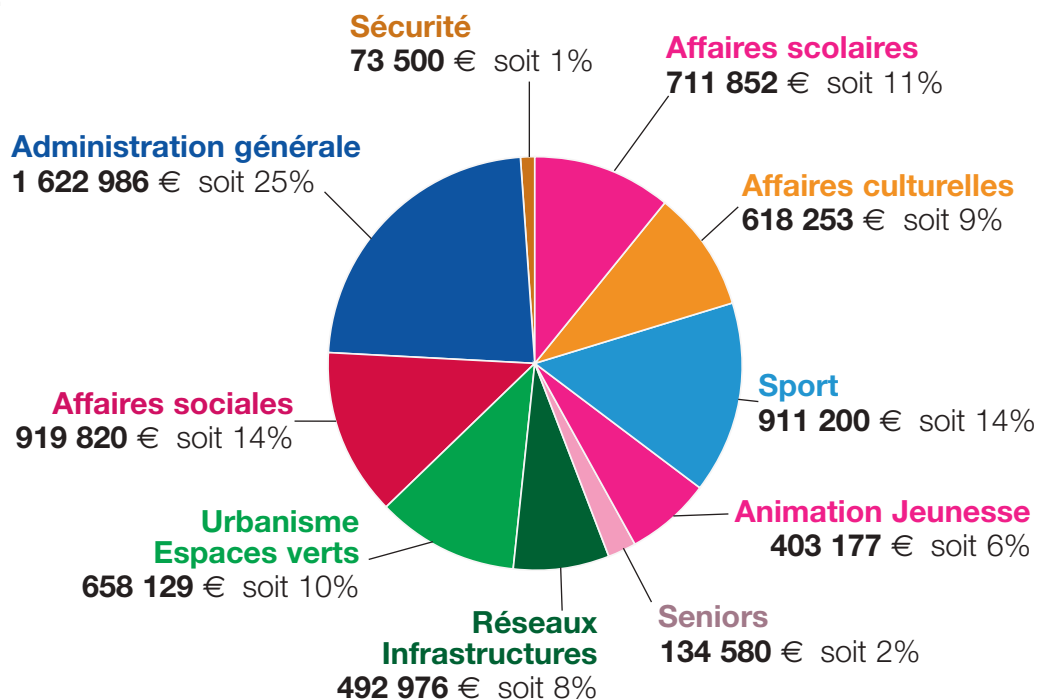


Section d'investissement de 2014 à 2018

Nos budgets d'investissement demeurent stables avec des pics qui correspondent à la réalisation de la Promenade de la 32 et à la rénovation du quartier Jean Jaurès. Notre commune est peu endettée car nous préférons provisionner pour réaliser de gros travaux plutôt que d'emprunter.

Section de fonctionnement de 2018 : 6 546 473 €

Les budgets de fonctionnement permettent d'évaluer le niveau des services rendus à la population. À Thourotte, comme les chiffres le montrent, la priorité va ainsi aux affaires sociales, aux écoles, aux sports, à la culture et à l'environnement. Néanmoins, l'évolution de ces dépenses reste stable, contredisant l'affirmation souvent formulée par le gouvernement selon laquelle les communes seraient trop dispendieuses. À l'inverse, nous avons le souci de dépenser au mieux pour répondre aux besoins de nos concitoyens. Il convient de préciser que, contrairement à l'État, une collectivité territoriale ne peut pas être en déficit.



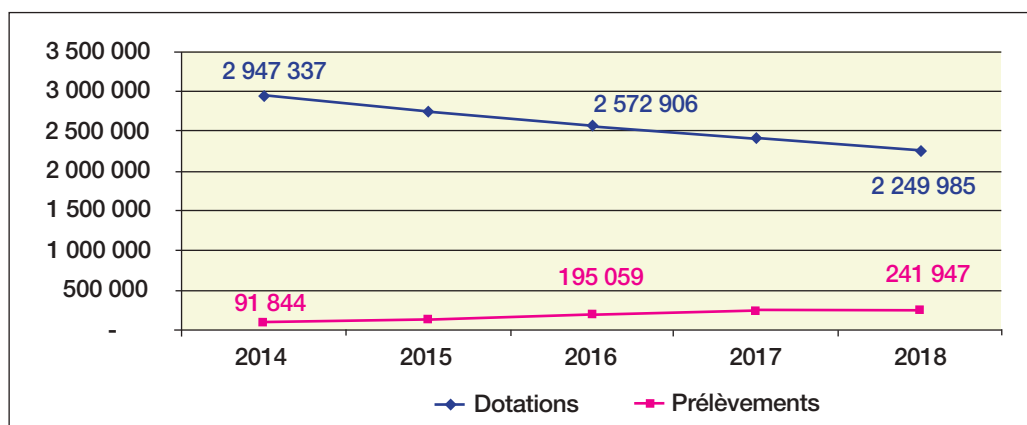
besoins de la population de nos ressources

Dotations et prélèvements de l'État

Principale dotation de l'État, la Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.), a été divisée par deux en quatre ans. Il convient de préciser qu'il ne s'agit pas d'un cadeau à la collectivité locale mais d'un partage des fruits de la croissance entre l'État et les communes, afin de répondre aux besoins de la population. Cette D.G.F. représentait 231 euros par habitant en 2014. Elle ne s'élève plus qu'à 111 euros en 2018.

En revanche, les prélèvements opérés par l'État sur nos finances n'ont cessé d'augmenter. Ainsi, le Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (F.P.I.C.) est passé de 92 000 euros en 2014 à 241 947 euros en 2018. Nous y sommes assujettis car Thourotte est considérée comme une ville riche selon une évaluation antérieure à la réforme de la taxe professionnelle... alors que notre commune compte 37 % de logements sociaux !

Malgré ces pertes sèches de ressources (-5%), nous n'avons pas augmenté la fiscalité locale. Nos taux d'imposition sont restés inchangés.



2014 : l'implantation de Super U porte à 600 le nombre de personnes embauchées par les établissements de la Z.A.C. du Gros Grelot.



18 et 19 février 2015 : à Thourotte comme dans les 15 autres communes de la C.C.2.V., les services administratifs travaillent, mais gardent leurs portes closes... et le font savoir au gouvernement. C'est notre manière de protester contre l'austérité et de défendre les intérêts des collectivités comme de la population.

En quelques années, la physionomie de notre ville a beaucoup évolué grâce à d'importants travaux d'aménagement du territoire. Des infrastructures routières ont été créées pour desservir les entreprises, fluidifier le trafic et le rendre plus sûr. De nouvelles rues ont vu le jour. Des espaces verts et boisés sont sortis de terre afin d'embellir notre cadre de vie. De nombreux travaux de voirie ont été entrepris. Thourotte présente aujourd'hui le visage d'une cité moderne, vivante et attractive.

Les sommes citées dans ce chapitre sont « toutes taxes comprises » (T.T.C.), en sachant que la commune récupère la T.V.A. dans un délai de deux ans.



Thourotte a été distinguée par l'attribution d'une **3^{ème} fleur**, récompensant nos efforts d'embellissement de la ville.

● Nos jardiniers maîtrisent le rare et difficile art de **la mosaïciculture**. Il s'agit de créer des motifs ou des sculptures en se servant d'une multitude de plantes comme autant d'éléments d'une mosaïque.



Nos services techniques ne sont pas les seuls à travailler à l'embellissement de notre ville. Nous y associons les Thourottois avec **le concours annuel des jardins et balcons fleuris**. Sur **le palmarès 2015**, vous reconnaissez **la « coulée verte »**, appréciée des promeneurs et des cyclistes : c'est une parenthèse naturelle entre les parkings bétonnés de Super U et de Brico Dépôt.

● Anticipant la directive européenne sur l'usage des pesticides dans les collectivités locales, **notre commune a supprimé dès 2016 les produits phyto-sanitaires**. Cette mesure répond à un impératif de santé face à des substances cancérigènes ! En conséquence, nos agents recourent à d'autres méthodes face aux mauvaises herbes : elles sont notamment débusquées par **le bras articulé de notre balayeuse**.

se réinvente



Des fenêtres aux grilles, **les bâtiments des deux groupes scolaires sont constamment rénovés**. Parmi les innovations marquantes, nous pouvons mettre en avant **les deux ascenseurs installés dans l'école élémentaire Joseph Onimus**. Montant : 58 800 € • 2014 : **des rampes d'accès ont été installées à l'école maternelle Onimus**. Montant : 138 000 €. Nous poursuivons ainsi notre programme d'accessibilité des bâtiments publics aux personnes en situation de handicap.



2015 : **la rue du Colonel Fabien bénéficie de l'enfouissement des réseaux**, menée conjointement par la S.I.C.A.E.-Oise, le S.I.V.O.M. (syndicat des eaux) et la commune de Thourotte. Montant de la part de la municipalité : 77 620 €. • En 2016, **requalification de la rue Gustave Manin** : voirie, réseaux : assainissement pluvial, éclairage public et lignes téléphoniques. Montant : 331 398 €.

Les autres grands travaux

Rénovation du gymnase Courtil Muret

- En 2014, ravalement des façades : 30 050 €
- En 2017, réhabilitation du gymnase Courtil Muret : 219 790 €
- En 2018, réhabilitation de la façade du gymnase Courtil Muret : 100 800 €

Travaux d'huissier

- En 2014, local de la place de la République, école élémentaire Joseph Onimus, salle Marcel Cerdan, bâtiment du stade Jean Bouin, complexe Édouard Pinchon et piscine Georges Bonichot : 198 000 €
- En 2015, logement de la Poste, école élémentaire du Martelois et vestiaire du stade Jean Bouin : 95 048 €
- En 2016, école élémentaire du Martelois et piscine Georges Bonichot : 97 022 €
- En 2017, école maternelle du Martelois : 97 718 €
- En 2018, local de l'association Thourotte Amitié Accueil, 2 rue Michel Neuville : 69 963 €

Rénovation de l'éclairage public

- En 2014, rue d'Estienne d'Orves et haut de la rue de la République : 97 242 €
- En 2016 : 71 508 €
- En 2017 : 95 283 €

En 2014, mise aux normes handicap des douches des vestiaires du stade Jean Bouin : 25 918 €

En 2014, extension de l'arrosage automatique sur les deux terrains annexes du stade Jean Bouin : 57 038 €

En 2015, mise en place d'un éclairage sélectif en L.E.D. dans la salle Marcel Cerdan : 58 728 €

En 2016, rénovation des locaux du stade Jean Bouin et des faux plafonds des vestiaires du gymnase Courtil Muret : 32 280 €

En 2017, rénovation des vestiaires et des sanitaires de la salle Robert Amory : 27 756 €

En 2017, travaux de reprise des murs de soutènement de la rue du Colonel Fabien : 54 059 €

En 2018, réfection de la cour de l'école maternelle du Martelois : 93 700€

En 2018, mise en accessibilité de la mairie et rénovation du hall d'entrée : 33 390€



Le développement de la Z.A.C. (Zone d'Activité Concertée) du Gros Grelot a nécessité la création de nouvelles dessertes routières. C'est ainsi que le Conseil Départemental a dévié la R.D. 932 en créant **la voie de contournement**, qui dessert les entreprises et éloigne les camions du centre-ville. • À cette rue, la municipalité attribue le nom de **Claude Baujoïn**, tandis qu'**Henri Maillard** donne son patronyme à une nouvelle avenue, toute proche. **Le 13 septembre 2015, l'ancien commandant du centre de secours et l'ancien maire inaugurent les voies portant leurs noms.**



Juin 2015



Juin 2016



Juin 2018

La déviation de la R.D. 932 nous a permis d'oser une innovation : **transformer une portion de route départementale en parc paysager**. Après avoir réorganisé la circulation grâce à deux carrefours giratoires (pour 105 845 €), Thourotte a créé **la Promenade de la 32**. Cet espace de promenade met un terme à la coupure de notre ville en deux et à l'isolement du quartier Mendès-France. Pour cette création ambitieuse, le Congrès des Maires de France a décerné à Thourotte le Trophée de l'Ingénierie Territoriale, catégorie « Espaces verts ».

L'aménagement de la Promenade de la 32 a un coût total de 974 400 €, dont 88 000 € ont été pris en charge par le Conseil Départemental, que notre municipalité remercie encore.

se réinvente

Nous entreprenons la **requalification du quartier Jean Jaurès**. Il s'agit d'un vaste chantier sur 36 000 m². Les travaux s'achèveront à la fin de l'année 2019. L'objectif est de moderniser cet espace et de sécuriser le trafic routier dense à cet endroit.



Une nouvelle voie a été construite entre la salle Marcel Cerdan et l'espace Roger Paullier.

Des travaux de modernisation de notre réseau d'assainissement ont été entrepris, rue de la République et rue Jean Jaurès.

Le montant de l'opération s'élève pour la ville de Thourotte à 4 684 000 € avec des aides et subventions du Conseil départemental de l'Oise (100 000 €) et du S.I.V.O.M. (syndicat des eaux) pour 1 315 000 € avec le concours de l'Agence de l'eau.

Notre patrimoine historique mis en valeur



Nous avons procédé, en 2014, à la **réfection de la toiture du clocher de l'église Notre-Dame de la Nativité**, un édifice classé datant du 12^{ème} siècle.



Dans le transept, le **retable de 1555** a retrouvé tout son éclat, au terme d'un périlleux périple. Depuis de nombreuses années, ses volets se trouvaient dans le dépôt d'objets d'art de Champ-sur-Marne pour restauration. Ils avaient été oubliés. La municipalité a donc décidé de restaurer le retable et de le réinstaller dans l'église. Menés entre 2008 et 2015, ces longs travaux ont été financés à 75 % par la D.R.A.C. (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et le Conseil Départemental.



Nous ne nous contentons pas de rénover notre patrimoine. Nous nous efforçons de le faire découvrir. **Des « balades-découvertes »** sont organisées régulièrement avec l'archiviste de la commune, qui en conte la longue histoire. Des expositions sont proposées. Notre patrimoine industriel n'est pas en reste. Les abords de Saint-Gobain font partie des visites, ce qui permet de retracer tout l'apport de l'entreprise au développement de la ville.

Cultiver l'enthousiasme



L'école de musique permet à chacun de pratiquer un instrument mais aussi de participer à des spectacles de grande qualité, comme *L'affaire Joconde*. Le 20 mai 2017, le public a vivement applaudi les morceaux originaux de ce concert, entrecoupé de scènes théâtrales où s'exprimait le voleur du fameux tableau.



Ces dernières années, nous nous sommes ouverts à d'autres disciplines artistiques, comme *la danse*. Un des spectacles les plus étonnants fut *Rhizikon*, le 23 mars 2018 : *Chloé Moglia* a livré une véritable performance !



Après des années de partenariat avec l'association Ciné-Rural, la municipalité a choisi de devenir son propre exploitant, avec son propre matériel de projection et son personnel. Ainsi, notre équipe peut construire *une programmation plus ambitieuse* : si nous continuons à diffuser des films récents, nous montrons aussi aux plus jeunes des bijoux méconnus de l'animation. Depuis 2014, la salle Saint-Gobain vous invite chaque mois au *ciné-club*, avec la possibilité de discuter avec des spécialistes et des réalisateurs.





Jumelages



Une délégation du conseil municipal de Thourotte s'est rendue, en avril 2018, à **Alter Do Chão**, ville portugaise avec laquelle nous sommes jumelés. Ce fut l'occasion de faire la connaissance de **son nouveau maire, M. Francisco Reis**, qui venait d'être élu.



Les élèves du collège Clotaire Baujoïn sont régulièrement associés au jumelage avec la ville de Rimbach. Le 9 novembre 2018, l'établissement a commémoré l'armistice de 1918 en présence d'une délégation allemande. Sur la photo, **Patrice Carvalho** est aux côtés d'**Holger Schmitt, maire de Rimbach**. Ils sont accueillis par **le principal Fabrice Morel**, toujours très impliqué dans nos relations avec l'Allemagne.

Notre municipalité entretient de chaleureux liens d'amitié avec Alter Do Chão et Rimbach mais **les deux comités de jumelage sont aujourd'hui en sommeil**. Bien entendu, nous le déplorons et nous souhaitons que des particuliers relancent ces associations. L'action d'un comité ne remplace pas le travail de la commune, mais l'amplifie en donnant des cours de langues, en organisant des échanges, en montant des événements festifs... **Toute initiative sera bienvenue et sera soutenue concrètement par la municipalité.**

Si vous souhaitez vous investir dans un comité de jumelage, contactez le service Développement culturel, en mairie : 03 44 90 61 35 / barbara.chlagou@thourotte.fr



La médiathèque propose une multiplicité d'activités pour tous les âges. Les enfants des écoles prennent fréquemment part à des spectacles ou des ateliers, qui aiguisent leur sens critique et exercent leur créativité. Habituellement à visiter des expositions montées par des artistes confirmés, **les élèves ont aussi pu inviter le public au vernissage de leurs propres œuvres**, comme sur cette photo de 2016.



Devant l'enthousiasme suscité par nos **ciné-concerts**, nous leur avons accordé une place de plus en plus importante dans notre saison culturelle. Le 9 décembre 2018, les réalisateurs-musiciens-bruiteurs du collectif Sati ont présenté **Rick le cube et les mystères du temps**, un étonnant film d'animation pensé dès le départ pour des ciné-concerts... avec participation active du public !



La Fête de l'été se déroule, chaque année, dans le parc de la Roseraie, un cadre idéal pour célébrer les beaux jours. Nous pouvons y flâner, apprécier les stands des différents exposants, applaudir les prestations des artistes et profiter des nombreuses animations. • **Le Feu de Saint-Jean** perpétue la traditionnelle fête du solstice d'été et du soleil. À Thourotte, il s'accompagne toujours d'un **concert gratuit**. Le 23 juin 2014, c'est **l'Orchestre Soledad** qui a mis le feu.



La Fête d'Automne se déroule tous les deux ans, en alternance avec le Salon du Jeu. C'est un rendez-vous dédié à la nature et à l'environnement, un moyen de sensibiliser chacun au respect de l'une et de l'autre. • Aux jeunes et moins jeunes, **le Salon du Jeu** propose aussi bien des jeux traditionnels que des innovations. L'édition du 14 octobre 2018 a connu un record d'affluence avec plus de 1500 visiteurs.



Pour célébrer Noël, l'après-midi du 19 décembre 2018 a rassemblé un monde fou au complexe Édouard Pinchon avec **ses ateliers**, puis son goûter, et enfin sa **Disney Parade** !

Chaque année, **l'homme en rouge rend visite aux élèves des écoles maternelles.**

de l'actualité



Le 30 septembre 2017, **élus et citoyens** de l'Agglomération de la Région de Compiègne (A.R.C.) et de la Communauté de Communes des Deux Vallées (C.C.2.V.) s'étaient retrouvés sur le viaduc de Choisy-au-Bac pour **refuser le Plan de Prévention des Risques Inondations que le Préfet de l'époque voulait imposer**. Ce P.P.R.I. compromettait nos perspectives de développement et dévalorisait des propriétés de particuliers sans raisons fondées. La mobilisation a payé puisque le nouveau Préfet a décidé de tout réexaminer en concertation avec les élus, pour finaliser un nouveau P.P.R.I. à l'horizon 2021. Nous demeurons vigilants.

En mai 2018, **des gens du voyage avaient illégalement envahi le Parc des Effaloises**, malgré l'opposition de vos élus. Il s'agit, en effet, d'un site protégé par un arrêté préfectoral et comprenant un captage d'eau. Pourtant, les autorités préfectorales sont restées sans réagir. En conséquence, nous avons été contraints d'annuler Thourotte Plage, qui devait s'installer en juillet à cet endroit. Une plainte a été déposée par une gendarme accusant le maire Patrice Carvalho de l'avoir bousculée, sur la foi de témoignages de ses collègues gendarmes... contredits par des Thourottois, qui étaient sur place. La Procureure de la République n'a certes pas jugé bon de poursuivre Monsieur le Maire... mais elle n'a sans doute pas voulu désavouer les gendarmes : l' élu a fait l'objet d'un rappel à la loi. Cependant, Patrice Carvalho a rappelé à la magistrature qu'en l'occurrence, c'est lui qui s'était efforcé de faire respecter la loi, la réglementation et l'intérêt des Thourottois. Le conseil municipal a réaffirmé son soutien à M. le Maire.



L'ensemble des manifestations municipales ont été transférées à proximité du complexe Édouard Pinchon. Le cadre champêtre s'est révélé mieux adapté que le parking de la salle Marcel Cerdan en centre-ville. En 2018, pour la première fois, le parc des Effaloises a accueilli le Feu de Saint-Jean, **la fête communale** et **le Forum des Associations**, à la satisfaction du public et des organisateurs.



En 2017, **Thourotte Plage** s'est déroulée pour la dernière fois sur le parking de la salle Marcel Cerdan. Vous retrouverez cette manifestation très attendue en juillet 2019, dans le parc des Effaloises.

Tous sportifs

Thourotte offre la possibilité de pratiquer une grande diversité de disciplines sportives. Nous le devons à un riche tissu associatif dans lequel s'investissent nombre de bénévoles, à nos équipements municipaux (stade, gymnases, complexe, salles) et à nos animateurs. Ces activités s'adressent à toutes les générations et elles se sont diversifiées au cours de ces dernières années.



Piscine Georges Bonichot : nager mais pas seulement

À présent, nous n'allons plus à la piscine uniquement pour effectuer des longueurs. C'est ainsi que notre équipement municipal offre aujourd'hui de multiples activités. Parmi elles, nous comptons les séances d'aquagym, d'aquajeux pour les 3/6 ans, d'aquadouce pour les adultes et les seniors. La photo ci-dessus a été prise le 17 septembre 2014, lors de la toute première séance d'aquabike, une variante de l'aquagym qui consiste à faire du vélo dans l'eau. S'y ajoute, pour les plus sportifs, le circuit training, qui vous invite à enchaîner l'aquabike, le trampoline, la natation et le step.



L'aide municipale aux associations

La municipalité soutient le développement des associations sportives. À ce titre, elle les subventionne selon leurs offres d'activités, leurs effectifs et leurs besoins. Elle met à leur disposition des équipements municipaux mais également la logistique nécessaire (matériels et agents communaux), en particulier lors des événements dont elles ont l'initiative. C'est le cas à l'automne, lorsque nos équipes aident l'Association Sportive Thourottoise Cycliste à organiser au complexe Édouard Pinchon sa bourse au vélo, accompagnée d'un cyclo-cross dans le parc des Effaloises.



Les Mardis Seniors

Ce matin-là, ils dansaient ! Nos seniors se retrouvent tous les mardis pour se livrer à des activités sportives, dans une ambiance toujours très conviviale.



Pour les jeunes et leurs parents

Les jeunes se voient proposer la découverte de nombreuses pratiques sportives. L'école des sports s'est adaptée au calendrier scolaire et au retour à la semaine de 4 jours, qui libère le mercredi matin. De plus, la municipalité offre des activités auxquelles peuvent participer ensemble parents et enfants. Pendant les vacances scolaires, les familles peuvent ainsi s'initier à l'escalade, au kung-fu, au football en salle ou encore au judo.



PHÉNIX-SOFTWARE
Informatique - Téléphonie - Web - Print

Vos conseils informatiques
le dépannage, la maintenance, l'assistance, la vente de matériel informatique...

Vos outils de communication
identité visuelle, cartes de visite, logo, flyers, plaquettes, panneaux, site web...





88 avenue du Gros Grelot - ZAC du Gros Grelot - 60150 THOUROTTE
Tél. 03 44 40 38 73 - Mob. 06 98 05 10 06 - delaruelle@phenix-software.com
www.phenix-software.com



PHXSFT
SPECIALISTE DE L'OBJET PUBLICITAIRE
CRÈME - ACCESSOIRES - ACCESSOIRES

MARQUAGE DE VOS TEXTILES SUR PLACE

Phxsft vous propose plusieurs milliers d'articles publicitaires de toutes catégories : objets et textiles publicitaires, trophées, cadeaux d'affaire, stylos publicitaires.

88 avenue du Gros Grelot - 60150 THOUROTTE
Tél. 09 72 56 83 38 - www.phxsft.com - joachim@phxsft.com



DISTRIBUTION ET FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ



32, rue des Domeliers - BP 70525
60205 COMPIÈGNE Cedex
Tél. : 03 44 92 71 00 - www.sicae-oise.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



B.S. AUTO-SERVICES
RENAULT - MINUTE

Entretien & Réparation toutes marques

Mécanique & carrosserie
Véhicules neufs et occasion

Location de véhicules légers et utilitaires

*Dépannage toutes distances
Prêt de véhicule de courtoisie*



5 avenue du Gros Grelot
60150 THOUROTTE
Tél. 03 44 76 07 15




Des Hommes Une Passion

Route de Choisy-au-Bac
BP 10439
60204 COMPIÈGNE Cedex
Tél. : 03 44 38 48 58
Fax : 03 44 40 19 43

Travaux hydrauliques

- Adduction d'eau
- Défense incendie
- Assainissement eaux usées - eaux pluviales
- Voirie et réseaux divers
- Traitement d'eau potable - traitement des eaux usées

Réhabilitation de canalisations sans tranchées

- Chemisage continu UV et réversion à l'eau
- Chemisage partiel
- Robot de fraisure



Direction Régionale Nord-Picardie



ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT

TOUS TRAVAUX : NEUF ET RENOVATION
COUVERTURE - MAÇONNERIE
PLOMBERIE - CHAUFFAGE - MENUISERIES
ÉNERGIES RENOUVELABLES

9 RUE DE LA DIVETTE 60310 DIVES
☎ 03 44 43 66 87 ☎ 03 44 43 66 94
blm.dives@wanadoo.fr

SIRET 318 353 354 000 15

A

B

C

D

E

F

Mélicocq

Usine Sun Chemical

1

Zone Industrielle
du
Pont du Matz



RD 1032

RD 932

Z.A.C.
(Zone d'Activité Concertée)
du Gros Grelot

2

3

4

5

6

7

8

Longueil-Annel

Canal latéral à l'Oise
Chemin du Halage

RD 15
l'Oise





La place de la République



09

L'espace culturel



14

Le gymnase du Courtil Muret



21

L'Espace Angèle Fontaine



25

La mairie



36

Les jardins familiaux Maurice Boulnois

Nomenclature des rues et des équipements

Amours (rue des)	D8/F6	Lafayette (boulevard)	G1/H1		
Ancelin (rue Charles)	F4	Lebelle (rue Robert)	D2		
Arija (rue d')	G4	Leclerc (rue du Maréchal)	F4/F5		
Artois (place d')	D5	Longueil Annel (route de)	D7		
Aubépines (rue des)	D6	Luther-King (place Martin)	E2		Central téléphonique C4 / N°06
Austerlitz (avenue d')	D6/D7				Centre de secours Claude Baujoin I4 / N°11
		Maillard (avenue Henri)	B5		Chapelle Saint-Gobain F3 / N°03
Baillon (rue Amour)	C4	Mangin (rue du Général)	I3		Cimetière + Eglise F7 / N°37
Barbusse (rue Henri)	F6/I4	Manin (rue Gustave)	E5		Collège Clotaire Baujoin D4 / N°07
Basses Vignes (rue des)	F5/G5	Martelois (rue du)	B6		Communauté de Communes des Deux Vallées (C.C.2.V.) C4 / N°05
Baticle (rue Charles)	G4	Mendès-France (place Pierre)	D1		Complexe polyvalent É. Pinchon D5 / N°15
Baujoin (rue Claude)	D1/E1	Mermoz (rue Jean)	B6/C6		Courts de tennis D5 / N°16
Bibaud (rue Kléber)	B3	Meunier (rue Édouard)	I5		Crèche Maria et Procolo Tonini + Résidence des Personnes Agées P. Baujoin F5 / N°30
Bochand (rue Pierre)	E3	Mimosas (rue des)	D6/D7		Déchetterie D8 / N°40
Bonnard (ruelle)	E5/E6	Mitterrand (avenue François)	A6/B3		École de Musique Jean Rochet F5 / N°29
Borgne (rue Hubert)	D2/E2	Montagne (rue de la)	E3		Église + Cimetière F7 / N°37
		Montluçon (rue de)	I2		Espace Angèle Fontaine E5 / N°21
Carnot (rue)	D2/E2	Moulin (avenue du)	D2/D3		Espace Angèle Fontaine : antenne « Mendès-France » D2 / N°02
Caumont (rue)	C3	Moulin (avenue Jean)	C5/C6		Espace culturel : Salle de spectacles
Charlemagne (rue)	D5	Mozart (rue Wolfgang Amadeus)	D7		Saint-Gobain + Médiathèque F4 / N°09
Chopin (rue)	C6				Espace Roger Paullier F5 / N°23
Colette (rue)	D4	Nationale (route)	E2/E3		Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (E.H.P.A.D.) «Le Jardin des Deux Vallées» E4 / N°08
Coopérative (rue de la)	G3/H4	Neuville (rue Michel)	F5		Gare S.N.C.F. F6 / N°35
Coty (rue du Président)	E4				Groupe scolaire du Martelois C5 / N°13
Cuisy (ruelle)	E5	Parc (avenue du)	D3		Groupe scolaire Joseph Onimus F5 / N°26
		Pasteur (rue Louis)	G5		Gymnase du Courtil Muret D5 / N°14
De Gaulle (rue du Général)	C5/D4	Picardie (rue de)	C5/D5		Jardins familiaux Maurice Boulnois C7/N°36
Delaplace (rue Marcel)	D2	Pinchon (rue Édouard)	E3		Jeu d'Arc + Parc de la Roseraie E6 / N°33
De Lattre de Tassigny (rue du Maréchal)	E5/F5	Pise (rue de)	F4/G4		La Poste E5 / N°19
D'Estienne d'Orves (rue)	E4/F4	Plessis-Brion (route du)	F7/G7		Mairie F5 / N°25
Dix-neuf mars 1962 (place du)	C6	Poincaré (place Raymond)	C5		Maison du Conseil Départemental, de la Solidarité et des Familles F5 / N°27
Dodé (rue Marcel)	G5	Poirier du Prêtre (impasse du)	D3		Médiathèque + Salle de spectacles
Dumas (rue Alexandre)	C5/D5	Pompidou (boulevard Georges)	E5/E6		Saint-Gobain (Espace culturel) F4 / N°09
Dumontois (rue Andrée)	E1	Prévert (rue Jacques)	D5/E5		Monument aux Morts E5 / N°20
		Promenade de la 32	D3/E2		Parc de détente G7 / N°38
Effaloises (rue des)	D6/E6	Provence (rue de)	D5		Parc de la Roseraie + Jeu d'Arc E6 / N°33
		Renoir (rue Auguste)	D4		Parc urbain C6 / N°31
Fabien (rue du Colonel)	E3/E4	République (rue de la)	E2/F5		Piscine Georges Bonichot C5 / N°12
Fleming (rue Alexander)	E2	République (place de la)	E5		Plateau multisports Mendès-France D2 / N°01
Foch (rue du Maréchal)	F4/G4	Rimbach (avenue de)	B4/C4		Plateau multisports Edouard Pinchon D6/ N°32
Franière (rue de)	H4/I4	Rouget de l'Isle (rue)	D7		Pompes funèbres Ginard E5 / N°17
		Route départementale 932	B6/F1		Résidence des Personnes Agées Pierre Baujoin + Crèche Maria et Procolo Tonini F5 / N°30
Garenne (rue de la)	C7/D7	Saint-Gobain (place)	F3		Restaurant scolaire F5 / N°28
Gass (rue Charles)	B7/C7	Sas de Gand (rue du)	G4/G5		Salle de spectacles Saint-Gobain + Médiathèque (Espace culturel) F4 / N°09
Gauguin (rue Paul)	E4	Savoie (rue de)	C5		Salle Marcel Cerdan F5 / N°24
Glycines (rue des)	D6	Scotto (rue Vincent)	C7		Salle Robert Amory E6 / N°34
Grange (rue Pierre)	G6/G7	Sellier (place Lucien)	C6/C7		Stade omnisports Jean Bouin I4 / N°04
Gros Buisson (rue du)	D3	Serpente (rue)	F3/H4		Station d'épuration D8 / N°39
Gros Grelot (avenue du)	B3/C3	Source (rue de la)	C6		Trésorerie E5 / N°22
Guynemer (rue)	C6	Strauss (rue Johann)	D6/D7		
		Sud (rue du)	F4/G5		
Halage (chemin du)	D8/G6				
Hermann (rue Jane et Raymond)	B7	Thiant (place Robert)	D5		
Hugo (avenue Victor)	D4/D5	Thome (rue André)	E4/F3		
		Toulouse-Lautrec (rue Henri)	E4		
Jaurès (rue Jean)	E5/G4	Tourlaville (place)	H2/I2		
Jeu d'Arc (rue du)	E6	Trois Muids (rue des)	D4		
Joliot-Curie (rue)	F5				
Juin (rue du Maréchal)	C3/D4	Verdun (rue de)	F4		
Kébémér (rue de)	D4/E4	Voguë (rue de)	F3		
Kennedy (rue du Président)	F4				
Kœnig (rue du Général)	E5	57 ^{ème} Régiment d'Infanterie (rue du)	E2		

Localisations de sites administratifs, culturels, sportifs, etc.



**DES SOLUTIONS ADAPTÉES POUR
ACCOMPAGNER CHAQUE CLIENT DANS TOUTE
LA CHAÎNE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE**

Société de **services en efficacité énergétique et
environnementale**, nous proposons aux entreprises et
aux collectivités des solutions pour mieux utiliser les énergies et
réduire leur impact environnemental. Notre expertise repose
sur des savoir-faire inscrits dans la durée.

Entreprise générale de bâtiment



Rénovation Construction Aménagement

24 boulevard Henri Barbusse
60150 Thourotte - 03 44 42 13 94
courriel : rca.beaulieu@wanadoo.fr



Entreprise paysagiste

plantations, entretien, élagage dallages, clôtures...

Motoculture

tondeuses, débroussailleuses, tondeuses autoportées,
tronçonneuses, tailles haies, nettoyeurs HP...

Rue des Anciens Combattants AFN & TOM - 02302 CHAUNY
Tél : 03 23 52 13 26

Entretien des locaux
Professionnels et Particuliers
Tous types de nettoyages
Courants et Spécialisés



03 44 96 35 55
1 rue Amour Baillon
ZAC du Gros Grelot
60150 THOUROTTE



www.proprete2000.fr



**CLÔTURES ET
PORTAILS DU
COMPIÉGNOIS**

DEVIS GRATUITS

FOURNITURE ET POSE



Clôtures tous types, Grillagées,
PVC, Treillis Soudé...
Portails manuels et motorisés
PVC - Barreaudés - Grillagés...



2, rue Kléber Bibaud • Z.A.C. du Gros Grelot
60150 THOUROTTE
Tél. : 03 44 85 22 13 • Fax : 03 44 85 11 27
clotures.cpc@wanadoo.fr



DEMONT ELECTRICITE

ÉTUDES & RÉALISATIONS

Collectivités - Commerces - Industrie
Habitat - Tertiaire

13, rue du Maréchal Juin - ZAC du Gros Grelot - 60150 THOUROTTE
Tél. 03 44 96 10 45 - Fax 03 44 96 06 25
E-mail : sarl.demont@orange.fr

RCS COMPIÈGNE 432 061 869



À
VOTRE
SERVICE!

**PLOMBERIE
CHAUFFAGE
SANITAIRE**

S.A.R.L. CARDON Patrick

384, rue du Marais de l'Épine
B.P 10047

60150 MELICOCQ

Tél. : 03 44 76 08 20

Fax : 03 44 76 39 07

Courriel : cardonpatrick@free.fr

Siret 492 362 801 00010 APE 453F

GURDEBEKE
Recyclage

Collecte, tri, traitement des déchets ménagers et industriels
Recyclage papier, carton, acier, aluminium
Collecte et compostage des déchets verts
Balayage voiries et usines
Location et transport de bennes
Location et vente de conteneurs à déchets



65, boulevard Carnot - BP 80059 - 60402 NOYON Cedex
Tél. 03.44.93.25.21 - Fax 03.44.93.25.30
E-mail : accueil@gurdebeke.com
www.gurdebeke.com

Thourotte, le pari de la jeunesse

Des plus petits jusqu'aux jeunes adultes, les attentes ne sont pas les mêmes. Notre offre d'activités en matière d'éducation, de culture et de loisirs tend à répondre à cette diversité d'exigences. Elle s'est enrichie au cours de ces dernières années.



Activités intergénérationnelles : les enfants fréquentant la crèche et leurs voisins de la Résidence pour Personnes Âgées (R.P.A.) se retrouvent régulièrement pour partager un moment. En cet après-midi de juin 2017, les grands et les petits ont savouré ensemble les mélodies de **Stéphanie Bajard**, professeur de violon à l'école de musique. • **Création d'une Toute Petite Section** : depuis 2016, l'école maternelle du Martelois accueille les enfants dès l'âge de deux ans. Cette scolarisation permet de commencer plus tôt les activités d'éveil et de socialisation des enfants.



À Thourotte, l'école doit permettre une ouverture sur le monde, ses merveilles et ses problématiques. Les enfants agissent pour l'environnement avec l'opération **Nettoyons la nature !** De plus, les élèves sont associés aux événements municipaux comme La Fête d'Automne ou Le Salon du Jeu. Le temps périscolaire est aussi l'occasion de participer à des activités éducatives, ludiques et formatrices à la citoyenneté. L'offre s'est adaptée au retour à la semaine de 4 jours : il est ouvert aux enfants durant toute la journée du mercredi. • Pendant les vacances scolaires, **les centres de loisirs** présentent aussi la possibilité de découvrir d'autres horizons : **ce séjour à la base nautique du Val-Joly**, en juillet 2016, restera un formidable souvenir ! En septembre 2019, l'accueil de loisirs passera sous la responsabilité de la Communauté de Communes des Deux Vallées (C.C.2.V).



Le Point Information Jeunesse de l'Espace Angèle Fontaine est consacré aux 12-25 ans : c'est leur lieu de documentation, d'information et de loisirs. Le P.I.J. aide les jeunes à préparer leur vie d'adultes. Par exemple, ils peuvent **s'initier aux soins de premiers secours, avec utilisation du défibrillateur** : par cette formation ils obtiennent le diplôme P.S.C.1. (Prévention et Secours Civique de niveau 1). • Avec **Coup de pouce pour un code**, le P.I.J. aide les jeunes adultes à financer leur permis de conduire. En échange, ils consacrent une demi-journée à la collectivité. En 2018, cet engagement a consisté à **animer le stand Code de la route lors du Salon du Jeu** du 14 octobre.



• Avec de nombreux partenaires et l'ensemble des services municipaux, le P.I.J. organise le **Salon de la Jeunesse**. Prochaine édition : jeudi 28 mars 2019 de 10h à 12h30 puis de 13h30 à 17h30, au complexe Édouard Pinchon (avenue d'Austerlitz). Entrée gratuite.

Il y en a pour tout le monde

L'Espace Angèle Fontaine continue de développer et de diversifier ses activités. Fidèle à sa vocation sociale et familiale, ce centre est devenu un incontournable lieu de rencontres pour tous les Thourottois. Les demandeurs d'emploi peuvent y puiser des informations et des conseils. Des ateliers créatifs, des animations pour les jeunes et les moins jeunes y sont proposés. Le centre s'applique à rapprocher les générations. Quel que soit votre âge, l'Espace a quelque chose qui retiendra votre attention.



L'Espace Angèle Fontaine dispose d'un jardin potager. Il est entretenu par le service Espaces verts de la municipalité... et par les usagers. • Les enfants ont, eux aussi, leur jardin avec des **jeux de plein air**.

Le salon de jardin a été conçu à partir de matériaux de récupération, lors d'un **stage de bricolage** en avril 2014.



Une ludothèque est à votre disposition. Vous pouvez y jouer sur place ou emprunter des jeux pour la maison. • **Des ateliers créatifs** sont proposés. Ils favorisent le rapprochement intergénérationnel à travers des activités artistiques, comme cet atelier scrapbooking de mars 2016.



Extraites de notre vaste collection, ces affiches témoignent de **la diversité des actions de l'Espace Angèle Fontaine**, des **sorties familiales** à l'**aide au départ en vacances**, de l'**accompagnement à la parentalité** aux **initiatives originales pour les demandeurs d'emploi**.

C.C.A.S.



Le Centre Communal d'Action Sociale mène une action générale de prévention et de développement social. Ses interventions concernent l'ensemble des personnes, qui peuvent être en situation de fragilité, au-delà de celles et de ceux qui sont privés de ressources. Son siège est en mairie.

Il ne s'agit pas seulement d'attribuer des aides d'urgence face à des situations de détresse. Le C.C.A.S. travaille en partenariat avec les bailleurs sociaux, les fournisseurs d'énergie et les services sociaux locaux. C'est un outil d'action contre la précarité et l'exclusion.

Le C.C.A.S. s'occupe du recensement des « personnes vulnérables », ce qui permet d'être vigilant et de venir en soutien aux Thourottois fragiles lors des canicules ou des grands froids.

Le C.C.A.S. est également le propriétaire et le gestionnaire de la Résidence pour Personnes Âgées Pierre Baujoin et de ses 42 logements.



Ce bulletin est aussi l'occasion de parler d'une initiative - moins connue - de vos conseillers municipaux qui, chaque année, rendent visite aux Thourottois logeant dans des maisons de retraite à 30 kilomètres à la ronde. C'est une action qui tient à cœur aux élus.

Atout seniors

Vous aurez 63 ans en 2019 ? Contactez la mairie pour prendre part à ses activités Seniors : la municipalité propose des excursions, des initiations sportives, des rencontres intergénérationnelles, des repas-spectacles et des goûters dansants.



Toujours festif, **le goûter des seniors** rencontre un succès croissant !

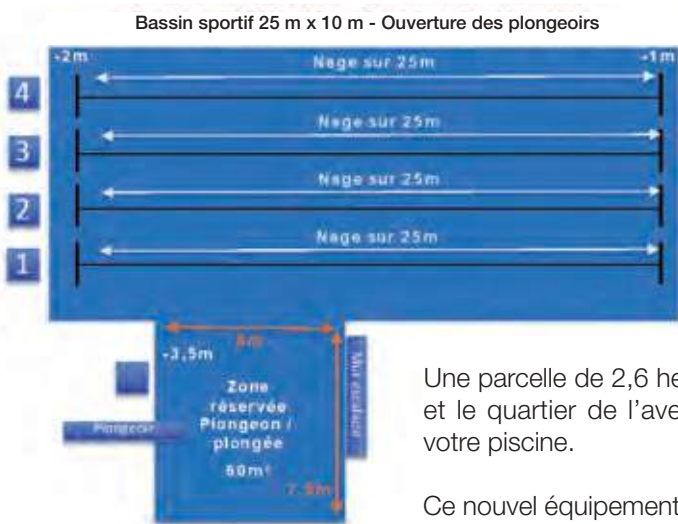


La municipalité organise régulièrement **des sorties pour les seniors**. C'est ainsi qu'au fil des ans, ils ont pu visiter Saint-Omer, le Pays de Caux, le Beauvaisis, Forges-les-Eaux... Cette photo a été prise le 30 mai 2017, lors de la belle **excursion à Saint-Valéry-sur-Somme**.

8 septembre 2018 : comme les années précédentes, des fanfares se sont dispersées en plusieurs points de la ville pour jouer des aubades à la population. C'est ainsi que **les musiciens de la Bak ont réjoui les habitants de la Résidence pour Personnes Âgées Pierre Baujoin**, avant de rejoindre sur scène les autres orchestres pour la fameuse **Battle Fanfares**.

L'avenir se prépare aujourd'hui

Une nouvelle piscine intercommunale en 2021



L'actuelle piscine Georges Bonichot a vu le jour au milieu des années 70. Cet équipement communal est devenu obsolète et ne correspond plus aux exigences d'aujourd'hui. Un projet de nouvelle piscine a donc été conçu par la Communauté de communes des Deux Vallées (C.C.2.V.), qui a récupéré cette compétence. Le futur équipement répondra aux besoins modernes d'apprentissage de la natation et de pratiques aquatiques de tous les enfants et concitoyens de notre territoire communautaire.

Une parcelle de 2,6 hectares a été réservée à Thourotte, entre la voie de contournement et le quartier de l'avenue du moulin. Bientôt, ce terrain agricole deviendra le site de votre piscine.

Ce nouvel équipement sera particulièrement innovant. Classique : avec ses 4 couloirs, un bassin de 25 m x 10 m sera destiné à la natation. Très attendu : vous profiterez d'un « petit » bassin de 60 m². Plus rare : la piscine comportera un troisième bassin, de 3,5 m de profondeur, réservé à la plongée... qui satisfera les membres de l'association thourottoise pratiquant cette activité. La piscine sera aussi équipée d'un plongeur, d'un mur d'escalade, d'une plaine de jeux pour les enfants, d'une surface de plages, d'une salle de renforcement musculaire, d'un solarium végétal et d'un solarium minéral. La dimension environnementale sera intégrée au projet, avec des dispositifs d'économie d'énergie et de traitement de l'eau.

Cet investissement d'envergure s'élève à 8 millions d'euros. La C.C.2.V. s'y est préparée et a provisionné, sur 5 ans, 6 millions d'euros, qui seront complétés d'une subvention de la Région des Hauts-de-France d'un montant de 1,5 million d'euros et d'une subvention du Conseil Départemental de l'Oise de 950 000 euros. L'ouverture de cette nouvelle piscine est programmée pour 2021.

Après la Z.A.C. du Gros Grelot, le Parc d'activités des Deux Vallées

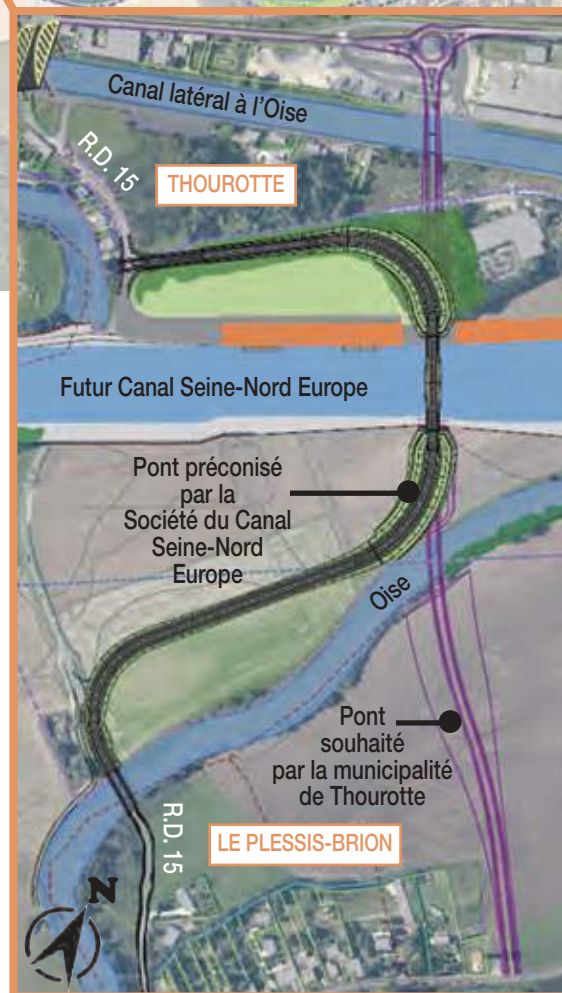
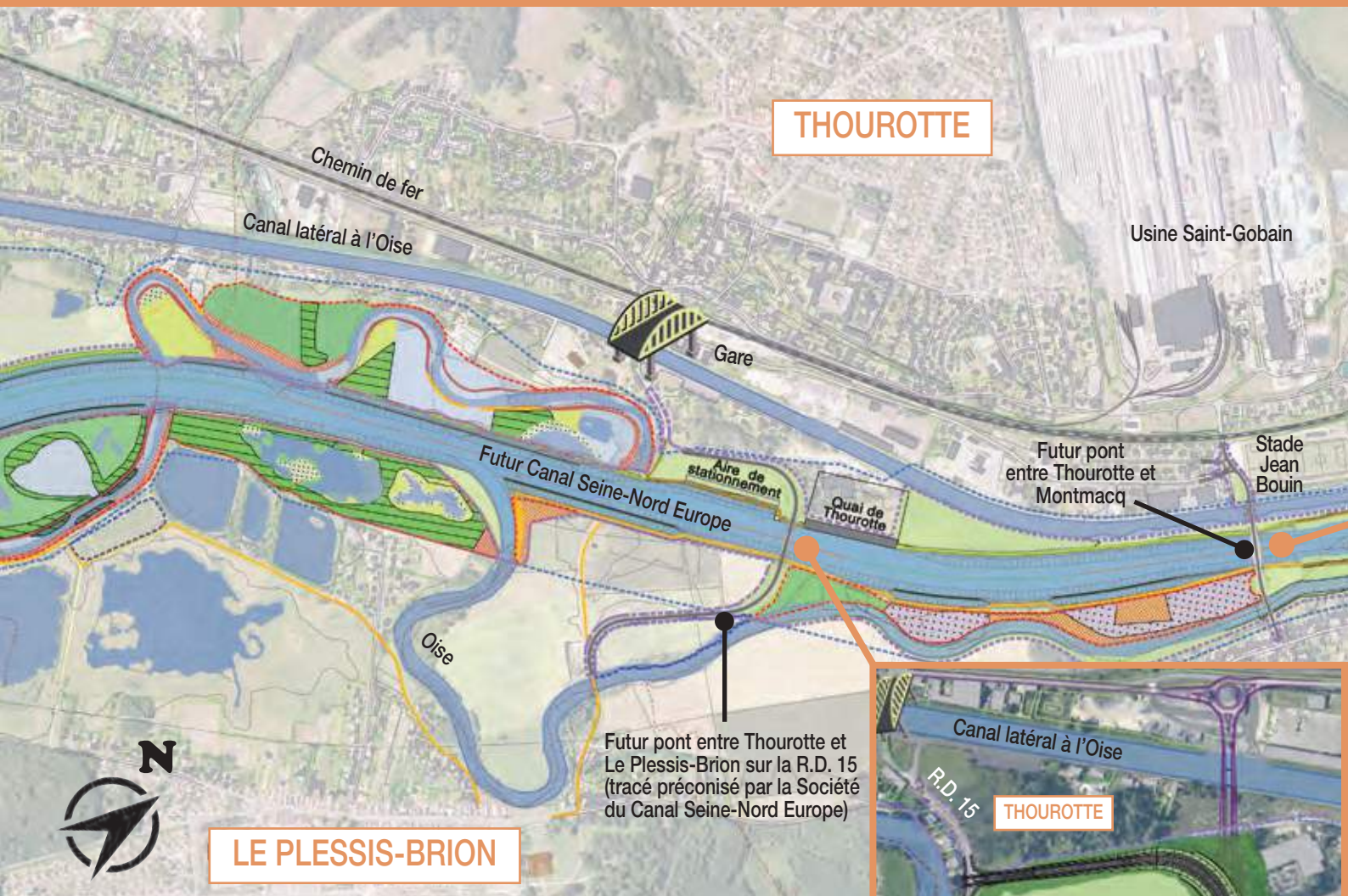
Nous poursuivons le travail engagé pour l'implantation d'entreprises et donc la création d'emplois nouveaux sur notre territoire. Après la Z.A.C. (Zone d'Activité Concertée) du Gros Grelot et ses 600 emplois, un autre projet avance : le Parc d'activité des Deux Vallées.

Il se situera dans le prolongement de la Z.A.C. du Gros Grelot du côté de Thourotte et de la zone Le Champ Sainte-Croix du côté de Longueil-Annel. Il s'agit d'un espace de 19 hectares. Ce sont actuellement des terres agricoles.

Son accès sera assuré par un giratoire sur le territoire de Longueil-Annel, au croisement de l'avenue de la Libération et de la rue du Martellois. L'opération est conduite par la C.C.2.V. Après les acquisitions foncières vont s'engager les travaux d'aménagement (voiries et réseaux).



L'avenir se prépare



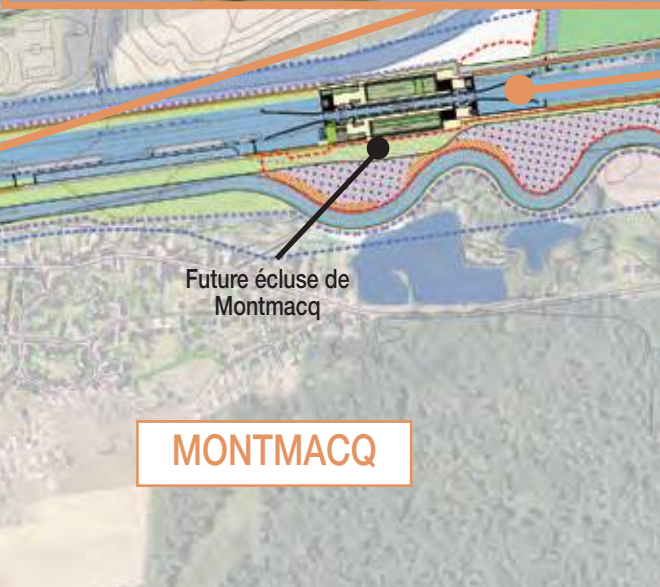
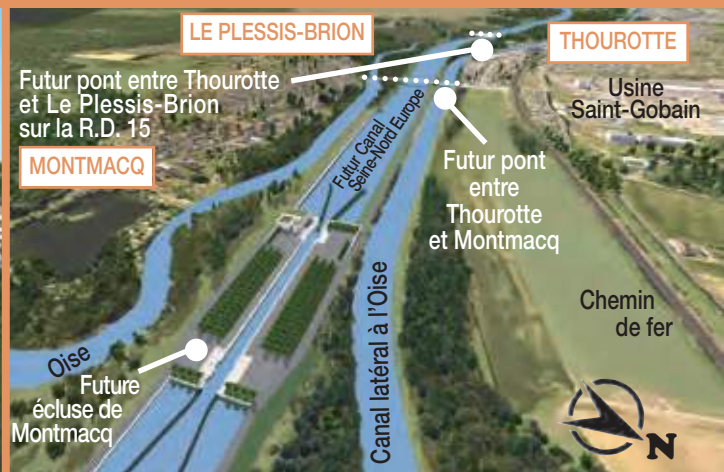
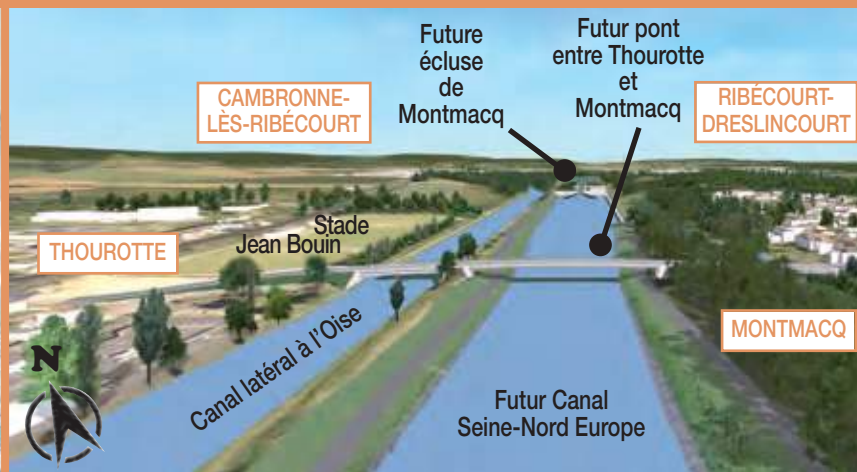
Le Canal Seine-Nord Europe traversera Thourotte

Les travaux de construction du Canal Seine-Nord Europe débuteront au cours du premier semestre de 2020. L'année 2019 sera consacrée au lancement des appels d'offres destinés à sélectionner les entreprises qui réaliseront les travaux. La mise en service du canal est programmée pour 2027. Il traversera le territoire de Thourotte.

Il longera l'actuel canal latéral de l'Oise dans sa traversée de notre ville. Il s'étirera sur 2 kilomètres de notre territoire communal. Sa largeur sera de 54 mètres avant de se réduire à 38 mètres dans la traversée de Ribécourt. Le canal sera profond de 4,5 mètres. Son emprise n'impactera que d'actuels espaces boisés et terres agricoles. Il n'impliquera à Thourotte aucune nécessité de détruire du bâti (maisons ou équipements). Aucun logement ne sera affecté. Seul sera concerné un fond de parcelle privée sans conséquence sur l'habitat.

La nouvelle infrastructure impliquera la construction de deux ponts, l'un sur la R.D. 15 entre Le Plessis-Brion et Thourotte, l'autre entre Montmacq et Thourotte dans le prolongement de la rue du Général Mangin. Le canal, sur son parcours de 107 kilomètres, comptera 6 écluses. La première se situera à Montmacq.

aujourd'hui



Le futur canal et la lutte contre les inondations

La configuration et l'aménagement du futur canal incluent l'action contre les inondations, un enjeu majeur pour Thourotte et les communes voisines.

Il est ainsi prévu, entre Montmacq et Thourotte, un dispositif de déversoir. Lorsque l'Oise atteindra un certain niveau, le trop-plein d'eau se déversera dans le Canal Seine-Nord, amortissant la crue.

Les modélisations montrent que, de cette manière, nous serons en mesure de nous prémunir de crues décennales et cinquanteennes. Si nous prenons les inondations de référence de 1993 et 1995, le système aurait permis de diminuer de 70% l'effet de la crue sur notre territoire.

Les sujets qui font débat

Thourotte a souhaité la réalisation de ce projet mais à condition qu'il nous permette un développement économique et d'avancer dans le transfert du « tout routier » vers la voie d'eau moins chère et moins polluante. Cela suppose de construire un quai de débarquement à proximité de l'usine Saint-Gobain, afin que l'entreprise puisse se ravitailler en sable (600 tonnes par jour). Aujourd'hui, ce fret est acheminé par camions. D'autres entreprises sont intéressées, telles Granor ou Guerdin. Pour qu'elles puissent accéder au nouveau canal, cela implique de reboucher une partie du canal latéral existant, qui fait écran. C'est tout le débat que nous avons avec Voies Navigables de France (V.N.F.).

Nous avons également formulé des réserves sur les projets de ponts. Celui de la R.D. 15 est en forme de fer à cheval, très tortueux et accidentogène. Nous aurions préféré une liaison plus directe. Du côté de Montmacq, il était question d'en confier la responsabilité et la charge aux communes de Thourotte et Montmacq. Nous avons fait remarquer que la loi du 7 juillet 2014 et son décret d'application empêchent cette solution lorsque les collectivités ont un potentiel fiscal inférieur à 10 millions d'euros. C'est le cas des deux villes.

Nous avons également souhaité la construction d'une passerelle vers Longueuil-Annel, considérant qu'il en existe une sur le canal latéral. Nous demandons donc son rétablissement sur le nouveau canal. On nous oppose que ce projet n'est pas financé.

Les images de cette double-page ont été réalisées d'après des visuels fournis par la Société du Canal Seine-Nord Europe.

Mariages

BO André et ROZAN Daisy - 24 mars
 DUBOURG Bastien et ALMEIDA SANTIAGO Joana - 28 avril
 JBILOU Youssef et ZIAD Nadine - 5 mai
 KELDENICH Nicolas et VASSEUR Séverine - 19 mai
 BAUDET Pascal et SWISTEK Sonia - 19 mai
 GALANTE Jean-Marie et VANDENDRIESSCHE Brigitte - 2 juin

MULLER Laurent et LEJEUNE Florence - 16 juin
 LOPATA Patrick et COMMANS Martine - 22 juin
 COMMANS Patrick et JACQUELET Véronique - 22 juin
 BLODA Laëtitia et NEVE Fanny - 7 juillet
 BAUDRIN Didier et DUMONT Sandrine - 4 août
 TARDIEU Johnny et HÉMERY-DUFOUG Margot - 8 septembre

Noces d'or

TOUTTE Christian et FRANÇOIS Maryse - 5 mai

LERAT Jean-Claude et MENVEUX Marie-France - 12 mai

Naissances

THOREL Lise - 4 janvier
 LEMAIRE Alexis - 3 février
 ALVES SPONSPER Gabriel - 12 février
 SIMÔES Chloé - 14 février
 LEBAIL Méline - 24 février
 COSPEREC Lucas - 2 mars
 GUIDOUX Maëlys - 7 mars
 LACROIX Maïwenn - 8 mars
 CHHOUR Layna - 27 mars
 MAHE Camille - 27 mars
 QUEGNEAUX Nyliana - 11 avril
 MARTORELL Milo - 13 avril
 LONG Seylan - 29 avril
 NGAMBE Joëlysse - 1^{er} mai

LEBARGY James - 5 juin
 CELIK Ebrar - 13 juin
 PERON Maël - 4 juillet
 LHERMITE Noélie - 8 juillet
 VILLAIN Suzon - 20 juillet
 HAINAUT Héloïse - 22 juillet
 BENCHAA Hanaïa - 23 juillet
 DHONDT Louise - 3 août
 BOTTE Gayven - 6 août
 DEVAUX Angélique - 12 août
 THERY Owen - 14 août
 MALVACHE LESAGE Pauline - 1^{er} septembre
 LEBAIL Emia - 2 septembre
 SMAALI Salah - 18 septembre

BOUGUERRA Firdaws - 19 septembre
 AANEBA Sohan - 25 septembre
 JELLOUL Emna - 1^{er} octobre
 ASSERRAR Yassine - 20 octobre
 OUMSISSI Amine - 3 novembre
 SMAALI Djalel - 4 novembre
 SMAALI IKREM - 4 novembre
 BARUME IMANI Malik - 30 novembre
 GOY Ellie - 3 décembre
 BECQUET Alyah - 3 décembre
 LE BOUBENNEC Tya - 4 décembre
 LE BOUBENNEC Yann - 4 décembre
 BENDAGHA Milhane - 13 décembre
 SMAALI Nada - 28 décembre

Baptêmes civils

BRUNET TOMBOIS Mathias - 31 mars
 DUDOT Lysa - 5 mai

LUU VAN DONG Lubin - 2 juin

Décès

BRETON Michel - 3 janvier
 LEDOUX Daniel - 3 janvier
 VIGREUX Jacqueline née SELIER - 7 janvier
 SLAZANSKI Josèfa née TRZEPACZ - 13 janvier
 MERESSE Jacqueline née LAPLACE - 15 janvier
 MELAYE Françoise née VAUTRIN - 18 janvier
 DESAULTY Annie née PAYEN - 29 janvier
 LECOQ Jean-Claude - 30 janvier
 LAGES Ida née BERTHE - 4 février
 DEFRANCE Alain - 11 février
 DEBRIE Hélène née HERLAUT - 13 février
 KOSTRZEWSKI Gisèle née BAUDÉ - 14 février
 DUHAMEL René - 18 février
 FRANÇOIS Bernard - 22 février
 VATIN Georgette née NOEL - 24 février
 JAMESSE René - 28 février
 LEBRETON Chantal née PEDEJOUAN DIT LABAT - 5 mars
 DE PAERMENTIER Pascal - 10 mars
 HAMMER Roland - 22 mars
 TEYA Marie-Christiane - 29 mars
 LAHARGUE Roger - 31 mars
 JORDAN Maurice - 11 avril
 PAPAUX Jeannine née BIESSE - 16 avril
 GUILLLOTIN Hélène née VÉLEX - 18 avril
 HUYGHEBAERT Michel - 1^{er} mai
 LEROY Christiane née PELLETIER - 10 mai
 DRUON Jacques - 21 mai
 BERTRAND René - 23 mai
 LEBELLE Gilbert - 31 mai

URIER Emmanuelle - 11 juin
 DRAUX Denis - 12 juin
 SÉGUIN Jean - 14 juin
 MILLE née JAMESSE Yvette - 28 juin
 GHERBEZZA Suzanne née DUBOIS - 29 juin
 MARÉCHALLE Daniel - 30 juin
 LAGNEAU Berthe née MOLLET - 12 juillet
 RIBET Ghislaine née LACRES - 12 juillet
 MARTINEZ Clémentine née GAVELLE - 27 juillet
 VASQUEZ Amparine - 19 août
 BUREAU Denise née HACHET - 20 août
 ROY Jean-Paul - 25 août
 BOUCHENEZ Marc - 27 août
 DUHAUTBOUT Claude - 31 août
 QUIMBEKE Robert - 22 septembre
 MATHON Lucien - 26 septembre
 GENTILINI Jean-Claude - 2 octobre
 BOUCAUT Rosina née CEULEMANS - 7 octobre
 RINGALLE Madeleine née DEMANET - 15 octobre
 STANISLAS Pierre - 31 octobre
 FROMAGER Louis - 2 novembre
 COUPÉ Marcelle née LEBELLE - 8 novembre
 PLAETE Nicole née ROUSSEAU - 22 novembre
 BLONDEL Micheline née THORETTE - 27 novembre
 BOUCHER Renée née DEBENEST - 1^{er} décembre
 TRUMTEL Henriette née PÉRON - 4 décembre
 DESMAREST Andrée née BERNARD - 13 décembre
 MILLION Michel - 22 décembre
 BOUILLON Yvette née ARGOUARC'H - 23 décembre

PIVETTA

Construire avec vous, pour vous®

- **TRAVAUX PUBLICS**
 - Assainissement autonome et collectif
 - Aménagement de cour (enrobés, bordure, béton lavé, etc...)
 - Trottoirs
 - Voirie
 - Terrassement
- **BÂTIMENT**
 - Tous travaux de maçonnerie
 - Bâtiment industriel
 - Construction neuve et agrandissement
 - Génie civil
 - Travaux tous corps d'états
 - Rénovation

ZAC du Gros Grelot - 60150 THOUROTTE
 Tél. 03 44 40 24 24 - Fax 03 44 42 63 96
 Email : pivetta.btp@wanadoo.fr



Devis et
renseignement
gratuits

Avez-vous déjà souscrit un contrat obsèques ?

Découvrez
les **Avantages** du contrat
Le Choix Funéraire :

- Proximité
- Confiance
- Transparence
- Sur-mesure



Permanence
décès
24/24 - 7/7

PF GINARD ■ ■ ■ ■

60150 THOUROTTE
84 Rue République
Tél. 03 44 76 00 06

E-mail: pf.ginard@orange.fr

Hab. 09 60 101 - RCS Compiègne 401 934 682 - Orias 070-33833

vision' TEXT
Spécialiste du marquage sur tous supports

Conception
Mécanique
Textiles

Gamme de
vêtements adaptés
à l'usage médical

Personnalisation
sur tous
textiles

Signalétiques
et impressions

Diverses
Séquences

8A, Avenue du Grès Grisot - 60150 Thourotte
Laurent Croquevieille 06 83 35 98 05
Laurent@visiontext.fr - www.visiontext.fr

La Boule d'Or
Traiteur & Restaurant
— Donnez le choix à vos envies —



Votre réception au cœur de notre passion

Artisans et créateurs, les mets de la Boule d'Or évoluent au rythme des saisons et de vos envies pour tous vos événements privés ou professionnels.



34 rue Pasteur 60150 Thourotte - Tél. : 03 44 96 22 42 - contact@la-bouledor.com

Vos services municipaux

Coordonnées de la mairie

Adresse de la mairie : 18 rue Jean Jaurès
Ecrire à : Hôtel de ville, C.S. 60069, 60777 Thourotte cedex
Tél. 03 44 90 61 00 • Fax : 03 44 76 51 23
Courriel : mairie@thourotte.fr • Site Internet : www.thourotte.fr
La mairie est à votre service du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, et de 13h30 à 17h.
Le mardi soir : ouverture prolongée jusqu'à 18h15.

Direction Générale des Services Tél. 03 44 90 61 07

M^{me} COLLERY Céline *Directrice Générale des Services*
M^{me} LEBOEUF Clarisse *Assistante de direction*
M. FRUGIER Damien *Chargé de communication*
M^{me} BONGARD Aurore *Responsable informatique*

Accueil-Standard

M^{mes} FIEVET Anne et VEGELI Sabine *Hôtesse d'accueil*

État civil - Elections - Etrangers - Cimetière

Tél. 03 44 90 61 32

M^{mes} GROSCAUX Corinne et KASPRZAK Annie

Adjointes administratives

Intendance

M^{me} DELAPLACE Viktoria *Responsable*

Ressources humaines

M^{me} LANGLOIS Cécile *Responsable du service*

M^{me} MASSON Nicole *Gestionnaire en R.H.*

Service financier

M^{me} DECORTE Nathalie *Directrice du service*

M. GAUDET Sylvain *Comptable*

Services techniques et Urbanisme Tél. 03 44 90 61 34

M. CATY Patrick *Directeur du service*

M^{me} DHERVILLEZ Céline *Assistante de direction*

M. GROSLONG Patrick *Responsable des ateliers municipaux*

Service Développement culturel Tél. 03 44 90 61 35

M^{me} KUREK Céline *Directrice du service*

M^{me} CHLAGOU Barbara *Assistante de direction*

M. FOURNIER Laurent *Archiviste*

M^{me} SAFFON Émilie *Chargée des relations avec le public*

M. TARLAY Nicolas *Programmeur - régisseur*

École Municipale de Musique Jean Rochet

4 rue Michel Neuville - Tél. 03 44 76 40 28

M. BASSERIE Yves *Directeur*

M^{me} BAJARD Stéphanie, M. BASSERIE Éric, M. DESAINT Étienne,

M. RZEPLINSKI Stéphane, M. SERGEANT Benoît

Assistants d'enseignement artistique

Médiathèque

Place Saint-Gobain - Tél. 03 44 90 61 26

M^{me} BOURCHY Virginie *Médiatrice du livre*

M^{me} LIÉNARD Sylvie *Agent de médiathèque*

- **Tarifs** : adulte habitant Thourotte : 13 € l'inscription à l'année / adulte non Thourottois : 26 €. Pour les autres adultes du foyer : inscription gratuite. L'inscription est de 36 € pour les groupes extérieurs. Sur présentation d'un justificatif, l'inscription est gratuite pour les mineurs, les étudiants, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du R.S.A.

- **Horaires** : Mardi 12h-20h • Mercredi 9h-12h puis 13h30-18h • Vendredi 13h30-18h • Samedi 9h-12h puis 13h30-18h • Fermeture le lundi, le jeudi et le dimanche.

Service Développement social -

Éducatif - Jeunesse Tél. 03 44 90 63 46

M^{me} MADELAINE Julie *Directrice du service*

M^{me} DEMARQUE Marie-Noëlle *Assistante de direction*

M^{me} CLABAUT Alexandra *Assistante service scolaire et périscolaire*

Tél. 03 44 90 61 39

Accueil périscolaire

M^{me} LEPAGE Dorothee *Directrice des accueils périscolaires*

M^{me} DESMAREST Christine *Directrice des accueils de loisirs 3-11 ans*

- **École maternelle Onimus** : Tél. 06 32 01 24 43

- **École élémentaire Onimus** : Tél. 03 44 96 12 17

- **Groupe scolaire du Martelois** : Tél. 06 30 02 10 07

Espace Angèle Fontaine (activités sociales et familiales)

Rue du Général Kœnig - Tél. 03 44 90 68 90

M^{me} BASETTE Jany *Chargée d'accueil*

M^{me} DEPIERRE Oriane *Animatrice*

M^{me} RENAUT Céleste *Conseillère en économie sociale et familiale*

M. SAMATHAY Fabrice *Conseiller emploi-insertion*

- **Horaires** : Mardi et jeudi 8h30-12h30 puis 13h30-17h30 • Mercredi 8h30-

- 12h30 puis 13h30-19h • Vendredi 8h30-11h30 puis 13h30-17h30 •

- Samedi 10h-12h puis 13h30-16h30 • Fermeture le lundi et le dimanche.

Crèche Maria et Procolo Tonini (structure multi-accueil petite enfance : accueil régulier et occasionnel)

Rue des Basses Vignes - Tél. 03 44 76 16 60

M^{me} RICHEZ Élodie *Directrice*

M^{me} ALEXANDRE Élise *Directrice adjointe*

Ouverture du lundi au jeudi de 7h30 à 18h50, le vendredi de 7h30 à 18h20.

Service des Sports et de la Vie associative

Tél. 03 44 90 61 31

M^{me} COLLERY Céline *Directrice du service*

M^{me} GROSCAUX Corinne *Assistante de direction*

M. JEHMA Jamel *Chargé des équipements*

Complexe polyvalent Édouard Pinchon

Avenue d'Austerlitz - Tél. 03 44 76 54 80

Piscine Georges Bonichot

Avenue Jean Moulin - Tél. 03 44 76 10 15

M. SEGUIN Arnaud *Responsable de l'établissement*

- **Ouverture au public en période scolaire** : Fermeture le lundi •

- Mardi 17h-19h • Mercredi 15h30-18h30 • Fermeture le jeudi •

- Vendredi 12h-13h30 puis 17h-20h30 • Samedi 14h30-19h •

- Dimanche 9h-12h30

- **Ouverture au public pendant les vacances scolaires** : Fermeture

- le lundi • Du mardi au jeudi 14h30-19h • Vendredi 12h-13h30 puis

- 14h30-20h30 • Samedi 14h30-19h • Dimanche 9h-12h30

- **Fermeture de la caisse** : 45 minutes avant la fermeture de

- l'établissement.

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Tél. 03 44 90 61 06

M^{me} MADELAINE Julie *Directrice*

Résidence pour les personnes âgées Pierre Baujoin

2 rue des Basses Vignes - Tél. 03 44 76 41 85

M^{me} MADELAINE Julie *Directrice*

M^{mes} ROSSIGNOL Delphine et MOUSLI Sonia *Gardiennes*

Cimetière

Horaires d'ouverture :

8h30-19h (du 1^{er} avril au 30 septembre)

8h30-18h (du 1^{er} octobre au 31 mars)

Pour les concessions, s'adresser en mairie : 03 44 90 61 32

Enseignement

Pour les inscriptions aux écoles maternelles et élémentaires, aux activités périscolaires et à la cantine, merci de vous adresser, en mairie, au service scolaire : Mme CLABAUT Alexandra, 03 44 90 61 39.

Groupe scolaire du Martelois Rue Guynemer

Ecole Maternelle : 03 44 76 29 76 - Ecole élémentaire : 03 44 76 28 46

Groupe scolaire Joseph Onimus Rue Jean Jaurès

Ecole Maternelle : 03 44 76 03 57 - Ecole élémentaire : 03 44 76 02 27

Collège Clotaire Baujoin 2 rue Charlemagne

Tél. 03 44 76 02 66 ou 03 44 76 00 31



Inscriptions à l'école maternelle du Martelois pour la rentrée de septembre 2019

Classe des tout-petits

Les inscriptions ne concernent que les enfants nés en 2017. Il n'y a pas de secteur de rattachement : quel que soit votre quartier, votre tout-petit est le bienvenu. L'accueil échelonné permet aux parents de conduire tous leurs enfants le matin, même si le grand fréquente le groupe scolaire Onimus et le tout-petit l'école maternelle du Martelois.

Classe des petits

Les inscriptions ne concernent que les enfants nés en 2016. Nous vous attendons lundi 25, mardi 26, jeudi 28 et vendredi 29 mars de 14h à 15h et de 16h30 à 17h15. Il est également possible de prendre rendez-vous au 03 44 76 29 76 : merci d'appeler après 14h. Il est demandé d'apporter :

- le certificat d'inscription délivré en mairie de Thourotte
- le livret de famille
- un mot du médecin attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires et qu'il ne présente aucune contre-indication à la scolarisation

Culte

Église Notre-Dame de la Nativité

Chemin du Halage. Messe le dimanche à 9h30.

Maison paroissiale

9 rue de Voguë - Tél. 03 44 76 39 81.

Santé

C.P.A.M. (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Pour une aide dans vos démarches : rendez-vous à l'Espace Angèle Fontaine avec une conseillère en économie sociale et familiale. Tél. 03 44 90 68 90

- Les Thourottois sont rattachés à la C.P.A.M. de Beauvais : 1 rue de Savoie, 60013 BEAUVAIS cedex
- La C.P.A.M. de Beauvais a une antenne à Compiègne : rue du Général Kœnig, B.P. 30027, 60321 COMPIÈGNE cedex
- Tél. : 36 46 (prix d'un appel local) • www.ameli.fr

Dentistes

- M^{me} GATOUILLAT, M^{me} MATEIU et M. BOTAN : 1 rue des Aubépines Tél. 03 44 76 28 08
- M^{me} LALLEMAND : 22 boulevard Henri Barbusse - Tél. 03 44 86 94 33
- M. MOGNOLLE : 50 rue de la République - Tél. 03 44 76 02 64
- Centre de santé dentaire de la M.I.C. - Réseau de Santé Solidaire : 1 rue de Voguë - Tél. 03 44 76 74 04

Infirmières

- M^{mes} BUFFET-LEVEQUE et MANABRE : 12 rue Jean Jaurès Tél. 03 44 76 02 36
- M^{me} GENTILINI : 4 bis rue d'Estienne d'Orves - Tél. 03 44 76 26 55
- M^{me} OZGA : 11 bis rue de la République - Tél. 03 44 36 18 79

Kinésithérapeute

- M. LEMARCHAND : 4 bis rue d'Estienne d'Orves - Tél. 03 44 76 13 47

Laboratoire d'analyses BELLANGER

11 rue de la République - Tél. 03 44 96 30 50

Médecins

- Docteur LARDEUR : 87 rue de la République - Tél. 03 44 76 26 20
- Docteur PERCOT : 2 place de la République - Tél. 03 44 76 00 51
- Docteurs MEYRAT et SAINT-LÉGER : Centre de santé de la M.I.C. - Réseau de Santé Solidaire - 1 rue de Voguë - Tél. 03 44 76 74 04

Les Opticiens Mutualistes

- 6 place de la République - Tél. 03 44 76 02 17
- Galerie commerciale de Super U - Tél. 03 44 96 05 80

Mutuelle Familiale

1 rue de Voguë - Tél. 03 44 76 61 32

Orthophonistes

- M^{mes} AUFRECHTER et WATTIER-MARIEZ : 12 rue Jean Jaurès Tél. 03 44 76 31 46

Pédicures-podologues

- M^{me} DENOYELLE : 4 bis rue d'Estienne d'Orves - Tél. 03 44 20 99 54
- M^{me} TINGAUD-MEIRIEUX : 57 place de la République Tél : 06 64 87 27 83

Pharmacies

- M. GILBERGUE : 5 place de la République - Tél. 03 44 76 02 26
- M. HAMIK : 2 rue d'Estienne d'Orves - Tél. 03 44 76 51 51
- Pharmacie mutualiste : 1 rue de Voguë - Tél : 03 44 76 00 35

Psychologues

- M^{me} JACOB : Centre de santé de la M.I.C. - Réseau de Santé Solidaire - 1 rue de Voguë - Tél. 06 18 23 51 78
- M^{me} LOUBRY : 9 rue Gauguin - Tél. 07 68 29 76 28

Sophrologue

- M^{me} MABESOONE : 4 bis rue d'Estienne d'Orves - Tél. 06 61 54 81 99

Vétérinaires

- Dr MENDONCA et associés : 10 rue Amour Baillon - Tél. 03 44 96 21 57

En cas d'urgence

15 : S.A.M.U.

17 : Gendarmerie Nationale

517 avenue Léo Delibes - 60750 CHOISY-AU-BAC - Tél. 03 44 85 42 17

18 : Pompiers - Centre de secours Claude Baujoin

Boulevard Henri Barbusse - 60150 THOUROTTE - Tél. 03 44 90 61 10

Police Municipale de Thourotte

Hôtel de ville, 18 rue Jean Jaurès - Tél. 06 80 70 60 33

Taxis

- A.V.R. : 06 30 49 22 12
- M. BOUTIN : 03 44 76 49 26
- M.K.M. Taxi : 06 13 98 28 30

Europe Ambulances Services

2 rue Pasteur - Tél. 03 44 76 49 26

Centre hospitalier de Noyon

Avenue Alsace Lorraine - 60400 NOYON - Tél. 03 44 23 60 00

Centre hospitalier de Compiègne

8 avenue Henri Adnot, Z.A.C. "Mercières 3" - 60200 COMPIÈGNE Tél. 03 44 23 60 00

Polyclinique Saint-Côme

7 rue Jean-Jacques Bernard - 60200 COMPIÈGNE

Tél. 03 44 92 43 43

Service d'urgence 24H/24 : 03 44 92 43 81

Vos démarches

Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.)

- Pour une aide dans vos démarches : rendez-vous à l'Espace Angèle Fontaine avec Mme Céleste RENAULT, conseillère en économie sociale et familiale. Tél : 03 44 90 68 90
- Les allocations des Thourottois sont régies par la C.A.F. de Beauvais : 2, rue Jules Ferry, B.P. 90729, 60012 BEAUVAIS cedex
- Votre antenne de proximité a déménagé : 3 rue de l'Anthemis, 60200 COMPIÈGNE
- Tél : 0 810 25 60 80 (0,06 € / mn + prix de l'appel)
- www.caf.fr

C.C.2.V. (Communauté de Communes des Deux Vallées)

9, rue du Maréchal Juin - B.P. 9 - 60150 THOUROTTE
Tél. 03 44 96 31 00 - www.cc2v.fr

E.H.P.A.D. (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) "Le Jardin des Deux Vallées"

101 rue de la République - 60150 THOUROTTE - Tél. 03 44 23 23 40

Maison du Conseil Départemental

+ Maison de la Solidarité et des Familles

22 rue Jean Jaurès - 60150 THOUROTTE
Tél. 03 44 10 75 85

Ouverture le lundi de 14h à 17h

du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 puis de 14h à 17h

Perception

51 rue de la République - Tél. 03 44 76 00 47

Accueil du lundi au jeudi 8h30 à 12h puis de 13h15 à 16h.

Fermée le mercredi après-midi et le vendredi.

• Contributions directes et enregistrement :

6 rue Winston Churchill - 60321 COMPIÈGNE

Tél. 03 44 92 58 58

Pôle Emploi

• Commencer toute démarche en appelant le 39 49

(service gratuit + prix d'un appel)

• www.pole-emploi.fr

Vos services

Déchetterie

Rue des Amours - Tél. 03 44 76 62 75. Obligatoire, la carte d'accès s'obtient sur demande auprès du service Environnement de la C.C.2.V.

03 44 96 31 00 / www.cc2v.fr

Ouverture du lundi au samedi 9h-12h puis 14h30-18h,

le dimanche 9h-12h. Fermeture les jours fériés.

Gaz de France (G.D.F.)

En cas d'urgence : Tél. 0810 433 080

La Poste

• Centre de distribution : rue Amour Baillon. - Tél. 03 44 96 33 10

• Bureau du 57 place de la République : Tél. 03 44 90 62 90

Ouvert du lundi au vendredi : 9h-12h, 14h-17h. Levée à 16h.

Ouvert le samedi de 9h à 12h.

Lyonnaise des Eaux

Service Client : 0 977 408 408

En cas d'urgence : 0 977 401 120

S.I.C.A.E.

(Société Coopérative Intérêt Collectif Agricole Electricité)

A Thourotte, vous dépendez non pas d'E.D.F., mais de la S.I.C.A.E.

53 bis rue de la République - Tél : 03 44 42 73 00

Ouverture : le mardi et le jeudi de 8h15 à 12h30 puis de 13h30 à 17h

Les courriers sont à envoyer à : S.I.C.A.E. OISE - Agence de

Reissons-sur-Matz - Z.I. Le chevreuil - 60490 RESSONS-SUR-MATZ

S.I.V.O.M. (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples)

Thourotte / Longueil-Annel

Le siège de votre service d'eau potable et d'assainissement des eaux usées est en mairie de Thourotte : 03 44 90 61 07

S.N.C.F. (Société Nationale des Chemins de Fer)

Tél : 36 35 (0,40 € / mn + prix d'un appel) - www.sncf.com

Brocante 2019 : dimanche 12 mai de 7h30 à 18h

Suppression de la zone 9 (rue de Lattre de Tassigny jusqu'au croisement de la rue Joliot-Curie) et de la zone 10 (rue Joliot-Curie) en raison des travaux du quartier Jean Jaurès et par mesure de sécurité.

Si vous souhaitez tenir un stand, voici les dates d'inscription :

- Riverains de la brocante (particuliers et commerçants) : vendredi 5 avril, de 15h à 19h, à la salle Saint-Gobain (place Saint-Gobain).

- Particuliers thourottois et commerçants de toutes communes : vendredi 12 avril, de 17h30 à 21h, à la salle Saint-Gobain.

- Particuliers et professionnels non thourottois : mardi 23 avril, de 14h à 18h, à la mairie (18 rue Jean Jaurès).

Pièces à fournir impérativement lors de l'inscription :

- Imprimé type (fourni au moment de l'inscription)
- Photocopie de la pièce d'identité du demandeur / Copie de Kbis pour les commerçants
- Photocopie de justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, d'électricité...)
- Règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public ou en espèces (appoint impératif)

Aucune photocopie ne sera effectuée sur place.
pas de photocopie = pas d'emplacement.

Informations en mairie, auprès du service Développement culturel :
03 44 90 61 35

barbara.chlagou@thourotte.fr



À nos annonceurs : prudence !

La municipalité de Thourotte remercie vivement les sociétés qui commandent un espace publicitaire dans le présent magazine : elles se font connaître du public tout en soutenant notre commune. Aux annonceurs d'aujourd'hui et de demain, la mairie rappelle que la régie publicitaire du bulletin est toujours réalisée en interne. Si un commercial vous sollicite - par exemple - pour un *Guide des communes* ou un *Agenda de la ville de Thourotte*, sachez qu'il n'a pas de lien avec la municipalité. Notre mairie n'a, en aucun cas, mandaté de prestataire pour commercialiser de l'espace publicitaire dans un tel support. Nous invitons donc les entreprises à la plus grande prudence. Encore une fois, merci à tous.

Nouvelles fréquences T.N.T.

Des changements de fréquences de la T.N.T. (Télévision Numérique Terrestre) sont en cours. Ils seront effectifs dans les Hauts-de-France le 14 mai 2019. Pour le téléspectateur captant ses émissions par une antenne râteau, qu'il habite en immeuble ou en maison individuelle, il faudra effectuer une recherche et une mémorisation des chaînes, s'il constate une perte de certaines chaînes de la T.N.T. Cette opération est très simple à réaliser, à partir de la télécommande du téléviseur et / ou de l'adaptateur T.N.T. Elle permet de récupérer l'intégralité des chaînes de télévision.

Si des problèmes persistent :

- appelez un antenniste
 - contactez le centre d'appel de l'A.N.F.R. (Agence Nationale des Fréquences) au 0 970 818 818 (appel non surtaxé).
- Site Internet : www.anfr.fr

Laplace, l'œil du cerf-volant

Xavier Laplace est thourottois. Il a une passion : le cerf-volant. Rien d'original, me direz-vous, sauf si nous ajoutons que l'idée lui est venue, un jour, d'équiper son cerf-volant d'un appareil-photo et de réaliser ainsi d'originales photos aériennes.

Son intérêt s'était d'abord porté sur les drones, mais cette activité est aujourd'hui ultra-réglémentée pour des raisons de sécurité. Le cerf-volant offre davantage de liberté. Il n'en a pas moins demandé une autorisation / déclaration à la Direction Générale de l'Aviation Civile (D.G.A.C.) à Beauvais, s'engageant à ne pas réaliser de clichés portant atteinte à l'intimité des personnes.

Il doit sa découverte à un Normand rencontré sur Facebook : lui aussi est kapiste, c'est-à-dire photographe aérien par cerf-volant. Il s'est fait un plaisir de transmettre son savoir-faire. Ainsi, Xavier Laplace a réalisé de magnifiques photos, notamment de Thourotte. Il exerce maintenant cette activité en parallèle à sa micro-entreprise de nettoyage. Il propose ses services aux collectivités, entreprises et aux particuliers. Vous pouvez également le rencontrer, découvrir la pratique du cerf-volant, et même vous joindre aux passionnés qui se retrouvent souvent, le week-end, sur la place verte de Super U.



L'association des Sauveteurs de l'Oise est là pour vous.

Affiliée à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme, c'est une association agréée de sécurité civile. Sur réquisition préfectorale ou communale, les équipes assistent les populations sinistrées lors de catastrophes. L'Association des Sauveteurs de l'Oise a aussi pour missions :

• l'enseignement du secourisme

G.Q.S. (Gestes Qui Sauvent), P.S.C.1. (Premiers Secours Civiques de niveau 1), P.S.E.1. et 2 (Premiers Secours en Équipe de Niveau 1 et 2).

• la tenue de dispositifs prévisionnels de secours à la demande

des collectivités territoriales ou des associations : manifestations sportives (triathlon, courses pédestres, judo, cyclisme...) et événements culturels (concerts, spectacles de rue, *Pardon de la batellerie*, *Nuit de feu*, brocantes...)

Sauveteurs de l'Oise

Chef de la section de Longueil-Annel : Gérard Chevallier
Tél : 06 71 50 32 04

Courriel : longueil@sauveteursdeloise.fr

Site Internet : www.sauveteursdeloise.fr



Découvrez le travail de Xavier sur 3 comptes Facebook :

- *Xavier Laplace Photographies aériennes par cerf-volant*
- *Xavier Laplace Photographie*
- *Les cerfs-volants de Thourotte*

Cérémonies patriotiques 2019

Hormis le 11 novembre (où le cortège part de la mairie), les cérémonies ont lieu au monument aux morts, sur la place de la République. Donnés à titre indicatif, ces horaires sont susceptibles d'être modifiés. Nous vous invitons à les vérifier à l'approche de l'événement, par exemple en consultant la section *Agenda* du site www.thourotte.fr



- **57^{ème} anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie**
Mardi 19 mars, à 19h
- **Journée nationale de la déportation**
Dimanche 28 avril, à 11h
- **74^{ème} anniversaire de l'armistice de la Seconde Guerre Mondiale**
Mercredi 8 mai, à 11h
- **79^{ème} anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle**
Mardi 18 juin, à 19h
- **Fête Nationale**
Samedi 13 juillet, à 21h
- **75^{ème} anniversaire de la libération de Thourotte**
Dimanche 1^{er} septembre, à 9h45
- **101^{ème} anniversaire de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale**
Lundi 11 novembre. Le cortège part de la mairie à 10h45, en direction du monument aux morts de la place de la République, où la cérémonie patriotique débute à 11h.

Location de salles au complexe Édouard Pinchon

Grandes réunions, banquets, mariages se préparent dès maintenant ! Au complexe Édouard Pinchon (avenue d'Austerlitz), vous louez des salles aux tailles et aux fonctionnalités différentes (avec ou sans cuisine, etc.). Vous pouvez vous renseigner auprès du service des sports et de la vie associative - 03 44 90 61 31 - ou sur le site Internet : www.thourotte.fr

Salle Louis Aragon

Dotée de ses 600 m², d'une scène et d'une cuisine professionnelle, elle peut accueillir 500 personnes pour des repas de mariages, bals, congrès, expositions.

• **Repas**
Pour les résidents thourottois 620 €
Pour les non résidents 1240 €

• **Vin d'honneur**
Pour les résidents thourottois 180 €
Pour les non résidents 360 €

Salle Georges Brassens

Adaptée pour recevoir 200 personnes. Dotée d'une cuisine conçue pour réchauffer les plats, elle est idéale pour des vins d'honneur ou des repas.

• **Repas**
Pour les résidents thourottois 330 €
Pour les non résidents 660 €

• **Vin d'honneur**
Pour les résidents thourottois 110 €
Pour les non résidents 220 €

Salle Simone Signoret

Conçue pour des petites réunions familiales d'une trentaine de personnes, sa cuisine attenante est adaptée pour réchauffer les plats.

• **Repas avec cuisine**
Pour les résidents thourottois 130 €
Pour les non résidents 260 €

• **Vin d'honneur**
Pour les résidents thourottois 80 €
Pour les non résidents 160 €

Salles Gérard Philippe et Boris Vian

• **Adaptées pour des réunions**
Pour les résidents thourottois 50 €
Pour les non résidents 100 €

Ces tarifs sont valables pour une location de 24h. Ils sont réduits de 50% à partir du deuxième jour.



- Réseaux aériens et souterrains haute et basse tension
- Postes de transformation
- V.R.D.
- Éclairage public et grands espaces
- Lotissements
- Signalisation tricolore
- Illuminations festives

Z.A.C. de MERCIÈRES - ZONE 3
Avenue des anciens de Flandre-Dunkerque
B.P. 70329
60203 COMPIÈGNE Cedex



Tél : 03 44 86 29 39
Fax : 03 44 86 49 01

PEINTURE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE
RAVALEMENT DE FAÇADE EN PEINTURE - DÉCORATION
ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR
SOLS SOUPLES - PVC - MOQUETTE - LINO (DALLES OU LÉS)
PARQUET (COLLÉ OU FLOTTANT)
CARRELAGE - FAÏENCE



Ets FAIVRE S.A.S

1, place Saint-Rémi, 60350 BERNEUIL-SUR-AISNE

Tél : 03.44.85.13.13 - Fax : 03.44.85.17.18
Courriel : sa.faire@faivre-ets.com - Web : www.faire-ets.com

2 bornes de charge pour véhicules électriques



Un nouveau service se met en place à Thourotte : des bornes de charge pour véhicules électriques. Cette initiative a été prise en liaison avec le S.E.Z.E.O. (Syndicat des Énergies Zones Est de l'Oise), dont le siège est à Thourotte.

Une première borne est disponible sur le parking situé à l'intersection de la rue Jean Jaurès et de la rue du Maréchal De Lattre de Tassigny. Une seconde borne sera installée, à l'été 2019, rue du Maréchal Leclerc.

Pour information sur l'utilisation de ce dispositif, consulter le site www.freshmile.com

À 16 ans : recensement obligatoire

Vous êtes de nationalité française, et vous allez avoir 16 ans ? Que vous soyez une fille ou un garçon, vous devez impérativement vous faire recenser ! N'oubliez pas cette démarche capitale ! Si vous l'oubliez, vous ne serez plus autorisé à passer les examens et concours d'État : conduite accompagnée, permis de conduire, brevet des collèges, C.A.P., B.E.P., baccalauréat, etc.

Pour obtenir votre attestation de recensement, vous devez vous rendre en mairie, avec une pièce d'identité et votre livret de famille, au cours du mois anniversaire des 16 ans ou dans les trois mois qui suivent. Sont concernés en avril 2019 les jeunes gens nés en janvier, février, mars 2003. En juillet 2019, ceux nés en avril, mai, juin 2003. En octobre 2019, ceux nés en juillet, août, septembre 2003. En janvier 2020, ceux nés en octobre, novembre, décembre 2003. En avril 2020, ceux nés en janvier, février, mars 2004. Si vous ne pouvez vous rendre en mairie dans les délais requis, votre représentant légal (père, mère, tuteur...) est autorisé à accomplir les démarches à votre place.

La carte d'identité et le passeport ne sont pas disponibles à Thourotte

Adressez-vous aux mairies de Compiègne, Margny-lès-Compiègne, Noyon ou Ribécourt-Dreslincourt.

La carte nationale d'identité (C.N.I.) a connu la même évolution que le passeport : elle est devenue biométrique, c'est-à-dire que vos empreintes digitales y figurent. Cette innovation garantit l'authenticité du titre et contribue à la lutte contre la fraude et l'usurpation d'identité.

À l'instar des passeports, la C.N.I. n'est plus délivrée en mairie de Thourotte. Pour obtenir de ces deux pièces d'identité, il faut vous rendre dans une mairie dotée d'un dispositif de recueil d'empreintes digitales, par exemple à Compiègne, Margny-lès-Compiègne, Noyon ou Ribécourt-Dreslincourt.

La réforme a également réduit les délais d'obtention. Il est désormais possible d'effectuer une pré-demande sur Internet, non obligatoire mais conseillée pour accélérer les démarches. Si vous n'avez pas accès au Web ou si vous avez besoin d'aide, vous pouvez remplir la pré-demande au côté des agents d'État civil de la mairie Thourotte. Elles sont notamment à votre disposition pour scanner les pièces justificatives et répondre à toutes vos questions.

Service État civil : 03 44 90 61 32 / annie.kasprzak@thourotte.fr

Pour connaître les règles en vigueur et pour remplir sa pré-demande : www.oise.gouv.fr/demarches-administratives

Pièces à fournir pour obtenir une carte nationale d'identité

Pour un mineur, il faut apporter la copie intégrale de l'acte de naissance ainsi qu'une copie d'une pièce d'identité des deux parents.

RAPPEL

La carte d'identité est valable 15 ans pour les majeurs, 10 ans pour les mineurs.

À tous, il est demandé de fournir une photo, un justificatif de domicile de moins de 3 mois (original + copie) et une copie de l'ancienne carte.

Si celle-ci est expirée depuis plus d'un an, ou en cas de première demande, on exige une copie intégrale d'acte de naissance. Les démarches sont gratuites.

En cas de perte ou de vol de la carte, un timbre fiscal à 25 € est demandé.

Pièces à fournir pour obtenir un passeport

Vous devez apporter une photo d'identité prise par un professionnel de la photographie ou dans une cabine de photomaton. Les pièces à fournir sont : votre ancien passeport, une copie intégrale récente de l'acte de naissance, une preuve de la nationalité française (copie du décret, déclaration, naturalisation), une pièce d'identité, un justificatif de domicile (facture...) de moins de 3 mois, un timbre fiscal (de 17 € pour les moins de 15 ans, de 42 € pour les 15-18 ans, de 86 € pour les personnes de 18 ans et plus).

À nouveau en vigueur :

l'autorisation de sortie des mineurs non accompagnés d'un parent

Depuis le 15 janvier 2017, tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné d'un adulte titulaire de l'autorité parentale, doit présenter les documents suivants :

- une pièce d'identité valide (carte nationale d'identité ou passeport)
- une autorisation de sortie du territoire et signée par un titulaire de l'autorité parentale

- la photocopie du titre d'identité du responsable légal ayant signé l'autorisation de sortie

L'autorisation de sortie du territoire doit être renseignée sur un imprimé C.E.R.F.A. (n°15646*01) accessible sur le site www.service-public.fr Aucune démarche ne sera à effectuer auprès de la mairie.

Pièces désirées	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût	
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance	à demander au service État Civil	Indiquer la date de naissance, le nom et le prénom et enveloppe timbrée avec adresse	Gratuit
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage		Date du mariage, nom et prénom et enveloppe timbrée avec adresse	Gratuit
Bulletin de décès	Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile		Date du décès, nom et prénom et enveloppe timbrée avec adresse	Gratuit
Carte d'électeur	Mairie du domicile (Inscription sur les listes électorales chaque année du 2 janvier au 31 décembre)	Avoir 18 ans. Carte d'identité et Justificatif de domicile.	Gratuit	
Casier judiciaire	Par courrier : Casier judiciaire national 107 rue Landreau - 44079 Nantes ou par Internet : vosdroits.service-public.fr/F1420.xhtml	Indiquer son état civil + enveloppe timbrée	Gratuit	
Certificat de nationalité	Tribunal d'Instance : 26 allée des Soupirs, 60300 Senlis 03 44 53 91 00	Pièces prouvant la nationalité française	Gratuit	
Livret de famille ou duplicata	Mairie du mariage ou du domicile	Dossier à remplir en mairie	Gratuit	
Permis de construire, déclaration de travaux	Mairie et lieu de construction	Un dossier complet	Gratuit	
Légalisation de signature	En mairie	Signature à faire à la mairie devant l'officier d'État civil, avec une pièce d'identité	Gratuit	

P.A.C.S. : enregistrement en mairie

Depuis le 1^{er} novembre 2017, les PActes Civils de Solidarité sont à enregistrer en mairie et non plus au tribunal.

Les deux partenaires doivent donc se présenter auprès de l'officier d'État civil munis des pièces suivantes :

- la copie intégrale de l'acte de naissance (datant de moins de 3 mois) de chaque partenaire
- la pièce d'identité de chaque partenaire
- une attestation de résidence commune signée des deux partenaires
- la convention de P.A.C.S. (modèle disponible sur www.service-public.fr)
- si l'un ou l'autre des partenaires est divorcé ou veuf, la photocopie du livret de famille mentionnant le divorce ou le décès ou la copie intégrale de l'acte de mariage en cas de divorce ou l'acte de décès.
- si l'un des partenaires est sous curatelle, la copie du jugement de mise sous curatelle. La convention de P.A.C.S. devra être co-signée par le curateur.

• si l'un des partenaires est de nationalité étrangère :

- la copie intégrale de l'acte de naissance du pays d'origine datant de moins de 6 mois avec le visa du Ministère des affaires étrangères ou du Consulat de France dans le pays d'origine ou du Consulat du pays d'origine en France
- la traduction de cet acte de naissance en langue française
- un certificat de coutume délivré par les autorités diplomatiques de l'État dont le partenaire a la nationalité
- un certificat de célibat à demander au Consulat ou l'Ambassade sur place en France
- un certificat de non P.A.C.S.
- si le partenaire réside en France depuis plus d'un an, un certificat d'inscription ou de non inscription au répertoire civil ou copie des extraits le concernant conservés au répertoire à demander au Ministère des affaires étrangères.

Vous trouverez les informations complètes sur Internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144>

Vous pouvez vous renseigner et prendre rendez-vous auprès de l'officier d'État civil, en mairie de Thourotte : 03 44 90 61 32 annie.kasprzak@thourotte.fr

Magazines municipaux en version audio

Le bulletin annuel et *Contact* sont désormais accessibles en version audio, pour les personnes malvoyantes ou non-voyantes. Prochainement, auprès de l'accueil de la mairie, vous pourrez retirer gratuitement votre C.D. du présent bulletin. C'est une réalisation de l'association Trans-Doc, spécialisée dans l'enregistrement audio de livres et de revues. Vous pourrez également écouter vos magazines municipaux sur votre smartphone en utilisant ce Q.R. Code.

Trans-Doc • M. Hubert Ossart, président
Tél : 06 78 43 46 08
Site Internet : www.trans-doc.org



Inscription sur les listes électorales jusqu'au 30 mars 2019

Auparavant, vous aviez jusqu'au 31 décembre de l'année précédente un scrutin pour vous inscrire sur les listes électorales. A présent, le délai d'inscription a été prolongé avec la loi du 1^{er} août 2016. Vous avez jusqu'au 30 mars afin d'effectuer cette démarche en mairie. Exceptionnellement, notre service Élections vous accueillera le samedi 30 mars de 10 h à 12 h. Ainsi, vous pourrez participer à l'élection des 79 eurodéputés qui représenteront la France au Parlement européen. Le scrutin se déroulera le dimanche 26 mai prochain. Sont électeurs les citoyens français majeurs et les ressortissants d'un pays membre de l'Union européenne résidant en France.

Certaines catégories de personnes auront toutefois jusqu'au 16 mai 2019 pour s'inscrire :

- les jeunes qui deviendront majeurs entre le 31 mars et le jour de l'élection
- les étrangers qui acquerront la nationalité française après le 31 mars 2019
- les personnes qui emménageront à Thourotte après le 31 mars 2019

Pour s'inscrire, il vous faut fournir en mairie :

- une pièce d'identité
- un justificatif de domicile (quittance de gaz, d'électricité...)

Si vous habitez chez un parent, il vous faut en plus fournir une attestation du parent établi sur papier libre certifiant que vous habitez chez lui.

Élections européennes
Dimanche 26 mai 2019

SGG ECLAZ



VERRE À FAIBLE ÉMISSIVITÉ

- + Source de lumière et de bien-être
- + Pour des vitrages isolants encore plus performants



SAINT-GOBAIN GLASS
1 rue de Montluçon - BP 30102
60777 THOUROTTE CEDEX

Tél : 03 44 92 34 00
Fax : 03 44 92 34 65

SAINT-GOBAIN



Nous ouvrons la voie aux idées neuves

Eurovia est un des principaux acteurs mondiaux de la construction, de l'entretien et de la maintenance d'infrastructures de transport routier et ferroviaire.



Eurovia Picardie
Agence de Compiègne

Boulevard Henri Barbusse - BP 10064
60777 Thourotte cedex
T/ 03 44 90 40 40 - F/ 03 44 90 40 50
email : thourotte@eurovia.com

www.eurovia.fr

